
PANEL SOCIO-ECONOMIQUE "LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

PASSE PROFESSIONNEL ET DUREE DE CHOMAGE EN EUROPE

Mise en lumière des effets
de structure et d'hétérogénéité

par

Pierre HAUSMAN (CEPS/INSTEAD)
Jean-Claude RAY (ADEPS)
Anne REINSTADLER (CEPS/INSTEAD)
Mireille ZANARDELLI (CEPS/INSTEAD)

Pour plus d'informations :

Isabelle BOUVY

Tél. : (00352) 58 58 55-513

Fax : (00352) 58 55 60

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

CEPS/INSTEAD

Centre d'Etudes de Populations,
de Pauvreté et de Politiques
Socio-économiques

DIFFERDANGE

ADEPS

Equipe de recherche sur
l'Analyse Dynamique des Effets
des Politiques Sociales

UMR 7003

Université de Nancy II et CNRS

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT

INTRODUCTION

CHAPITRE 1. QUI N'A PAS ETE AU CHOMAGE ? LE CHOMAGE EN EUROPE SELON UNE PERSPECTIVE DIFFERENTE

CHAPITRE 2. DECRIRE LES DURÉES DE CHOMAGE : UNE COMPARAISON ORIENTEE VERS LES CONVERGENCES EUROPEENNES

CHAPITRE 3. COMPRENDRE LES DUREES DE CHOMAGE EN EUROPE : LEUR DIVERSITE AU REGARD DES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES

CONCLUSION

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT

Les annexes auxquelles il est fait référence dans ce rapport ont été publiées dans un document séparé qu'il est possible d'obtenir sur commande.

Référence : Cahier Psell n°125b

ISBN : 2-87987-317-7

INTRODUCTION

Depuis quelques années, on peut observer certaines manifestations d'une volonté politique de construire une Europe sociale pour accompagner l'intégration économique déjà amorcée. Dans plusieurs domaines - l'emploi, la lutte contre le chômage, plus récemment la pauvreté et l'exclusion sociale -, cette volonté s'accompagne déjà d'actions concrètes et de décisions fermes, ne visant pas à construire une politique sociale commune mais à créer des instruments devant permettre l'évaluation de la situation sociale des pays membres, étape préliminaire indispensable pour établir une stratégie de convergence.

Comprendre le chômage en Europe dans la perspective d'une convergence des pays membres

Le domaine dans lequel les débats sur la convergence sociale en Europe sont les plus avancés est celui de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Tout ce qui peut contribuer à comprendre le phénomène du chômage en Europe permet d'alimenter ces débats et peut contribuer à la construction d'une politique commune de lutte contre le chômage.

Ce qui nous semble important dans la compréhension du phénomène, ce n'est pas tant d'identifier, au sein de **la population totale des actifs**, les raisons qui expliquent qu'un individu **soit au chômage** à un moment donné, mais plutôt de comprendre, au sein de la **population au chômage**, les mécanismes qui permettent d'en sortir plus ou moins rapidement, c'est-à-dire qui expliquent les **durées de chômage**. En effet, analyser le simple fait d'être au chômage, en cherchant à identifier les effets des caractéristiques **individuelles** (âge, sexe, niveau de formation, etc.) sur la probabilité d'être au chômage, n'apporte souvent que peu de réponses.

En effet, le chômage, qui peut être dû à une première participation au marché du travail après la fin de la scolarité, à une fin de contrat ou à un licenciement, peut intervenir dans le parcours de tous les actifs, quelles que soient leurs caractéristiques. Ainsi, comprendre le fait d'être au chômage et tenter d'identifier les caractéristiques qui l'expliquent conduit souvent à des résultats assez peu satisfaisants dans la mesure où les mêmes profils individuels existent tant du côté des chômeurs que du côté des non-chômeurs. Parmi les chômeurs, on trouve aussi bien des individus très diplômés que des individus ayant un faible niveau de formation, des actifs sans expérience comme des actifs expérimentés. Le chômage étant devenu un phénomène transversal à l'ensemble des actifs, il devient difficile de dégager des tendances suffisamment nettes pour servir de base à des décisions de politique sociale.

En revanche, l'analyse des durées de chômage peut éclairer de façon plus pertinente la problématique du chômage dès lors que l'on considère que le réel problème n'est pas d'être au chômage mais de s'en extraire le plus vite possible. L'objectif devient alors d'identifier et de comprendre en profondeur les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage plus ou moins rapidement. La démarche que nous avons adoptée dans ce rapport va dans ce sens, l'objectif étant de contribuer à une meilleure compréhension du chômage en cherchant à identifier les **raisons qui expliquent la durée** pendant laquelle un individu va demeurer au **chômage** avant de trouver un emploi.

Durée et sortie du chômage : phénomène unique ou micro-phénomènes ?

De nombreuses études sont consacrées à cet objectif en identifiant les effets que les caractéristiques individuelles peuvent avoir sur les durées de chômage. Cependant, la plupart de ces études sont **parcellaires** : en dehors du fait qu'un grand nombre d'entre elles sont ciblées sur la mesure de l'effet d'un **critère spécifique** (comme l'âge, l'indemnisation perçue au titre de l'allocation chômage ou le niveau de formation), la plupart recherchent et quantifient les déterminants de la durée de chômage uniquement sur une **partie** de la population au chômage¹ : les jeunes, les chômeurs de courte durée ou, au contraire, les chômeurs de longue durée, etc.. Ce faisant, ces études admettent donc plus ou moins explicitement que la population au chômage **ne peut être analysée dans sa globalité** puisque les chances de sortie du chômage et les mécanismes qui conduisent à en échapper plus ou moins rapidement reflètent une **hétérogénéité** dont il faut tenir compte.

Cette hypothèse, admise la plupart du temps sans test préalable, selon laquelle la population au chômage doit être compartimentée pour être correctement analysée, est la clé de voûte de la recherche que nous proposons : la sortie du chômage ne doit pas être appréhendée comme un **phénomène unique** régi par des mécanismes **communs** à tous les chômeurs, mais comme un ensemble de micro-phénomènes, chacun étant spécifique à une certaine **catégorie de chômeurs**.

Durée de chômage et passé professionnel

Dès lors, la question est de savoir ce qui différencie ces catégories de chômeurs. En d'autres termes, quelles sont les **caractéristiques** dont on peut supposer qu'elles sont de nature à **modifier** à la fois les **chances de sortie** du chômage et les **mécanismes** qui accompagnent ces sorties, plus ou moins rapides ?

Cette distinction entre chances et mécanismes de sortie se justifie par le fait que des **chances** de sortie du chômage **différentes** pour deux individus peuvent être le résultat de **mécanismes** tout à fait **identiques** et, à l'opposé, par le fait que des **chances** de sortie **identiques** peuvent s'expliquer par des **mécanismes différents**. Pour illustrer cette différence entre chances de sortie et mécanismes de sortie, imaginons deux groupes d'individus, les chômeurs de moins de 30 ans et les chômeurs plus âgés. Imaginons également que le niveau de formation soit le seul critère à avoir un effet sur la sortie du chômage des jeunes, tandis que, pour les chômeurs plus âgés, seul un nombre d'années d'expérience professionnelle croissant accélère la sortie du chômage. Imaginons ensuite deux jeunes chômeurs ayant un niveau de formation différent. Pour eux, c'est le même mécanisme de sortie du chômage qui

¹ A titre d'exemple, citons les études récentes suivantes dont les titres illustrent notre propos :
EBERWEIN Curtis, HAM John C., LALONDE Robert J. The Impact of Being Offered and Receiving Classroom Training on the Employment Histories of Disadvantaged Women : Evidence from Experimental Data. Special Issue : *Evaluation of Training and Other Social Programmes*, in : *The Review of Economic Studies*, October, 1997, vol. 64, no. 4, pp. 655-682.
BONNAL Liliane, FOUGERE Denis, SERANDON Anne. Evaluating the Impact of French Employment Policies on Individual Labour Market Histories. Special Issue : *Evaluation of Training and Other Social Programmes*, in : *The Review of Economic Studies*, October 1997, vol. 64, no. 4, pp. 683-713.
HANSEN Jörgen. *The Duration of Immigrant's Unemployment Spells : Evidence from Sweden.* , IZA, Bonn, 2000, coll : Working papers n°155.

s'applique : plus le niveau de formation est élevé, plus la sortie du chômage est rapide. Cependant n'ayant pas le même niveau d'études, ils ne sortiront pas du chômage au même moment : le mécanisme de sortie du chômage est identique, mais les chances de sortie sont différentes. Imaginons maintenant deux autres individus, un jeune ayant un niveau de formation universitaire et cinq années d'expérience professionnelle et un chômeur plus âgé ayant une formation primaire et quinze années d'expérience. Si l'on suppose que les deux profils sont équivalents sur le marché du travail, ces deux individus sortiront du chômage au même moment alors que les mécanismes qui expliquent leur sortie du chômage sont différents : pour le premier, c'est le diplôme qui lui aura permis de trouver un emploi alors que, pour le second, c'est son expérience professionnelle qui expliquera son insertion sur le marché du travail : le mécanisme de sortie du chômage est différent mais les chances de sortie sont identiques.

Il existe de nombreuses caractéristiques qui pourraient être susceptibles de générer de telles différences. Le fait d'être une femme plutôt qu'un homme ou le fait d'être très diplômé quand les autres ne le sont pas ou peu pourraient être considérés comme des critères offrant des chances de sortie différentes et/ou générant des mécanismes de sortie du chômage également différents. On pourrait multiplier les exemples et tous, de façon plus ou moins pertinente, pourraient probablement être légitimés du point de vue des hypothèses qu'ils sous-tendent.

Les critères dont l'impact sur les chances et sur les mécanismes de sortie a été testé dans ce rapport se fondent sur l'hypothèse centrale suivante : *un épisode de chômage constitue un événement qui ne doit pas être envisagé de façon isolée, mais qui, au contraire, s'intègre dans une carrière professionnelle et s'inscrit dans la continuité de la trajectoire professionnelle antérieure à cet épisode de chômage. De ce fait, un épisode de chômage doit être associé à la fois au **moment** où il intervient dans la carrière professionnelle et à l'ensemble des **éléments qui constituent** celle-ci. En effet, l'ensemble de ces caractéristiques est porteur d'informations qui peuvent s'interpréter en termes d'accumulation d'atouts ou au contraire de désavantages, l'ensemble constituant, pour chaque individu, un "background" qui joue sans doute un rôle non négligeable dans la capacité de cet individu à s'extraire d'une situation de chômage.*

Le passé des individus sera envisagé au travers des trois critères suivants :

- Concernant le moment auquel intervient l'épisode de chômage, nous l'appréhenderons par rapport au critère de l'âge ; nous distinguerons les **jeunes actifs** (en l'occurrence ayant moins de 30 ans) des **actifs plus âgés** (ayant 30 ans ou plus). L'idée est de chercher à savoir si le jeune âge constitue un élément capable de modifier les chances de sortie du chômage et/ou les mécanismes qui conduisent à en échapper.
- Concernant les événements qui peuvent jaloner une carrière professionnelle, nous distinguerons :
 - d'une part, les individus **ayant déjà travaillé avant la période de chômage de ceux ne disposant d'aucune expérience professionnelle préalable** ; l'idée ici est de chercher à savoir si l'existence d'une expérience professionnelle préalable à l'épisode de chômage, en dehors de l'atout évident qu'elle semble fournir, modifie réellement les chances de sortir du chômage ainsi que les mécanismes qui permettent d'en sortir ;

- et, d'autre part, **les individus ayant déjà connu une expérience de chômage** antérieure de **ceux confrontés à cette situation pour la première fois** ; là encore, l'objectif est de même nature : dans quelle mesure, le cas échéant, l'expérience d'un chômage antérieur modifie-t-elle les chances de sortir du chômage et/ou les processus qui permettent de s'en extraire ?

Les hypothèses qui nous conduisent à penser que ces éléments peuvent intervenir sur les chances et les mécanismes de sortie du chômage seront longuement présentées plus loin.

Durée de chômage et passé professionnel : comprendre et décomposer les disparités apparentes

Si on **observe** les rythmes d'absorption des chômeurs sur le marché du travail¹, le constat est sans ambiguïté : la diversité des trajectoires professionnelles individuelles est associée à des différences importantes dans les rythmes auxquels le marché absorbe les chômeurs. Ainsi, dans la très grande majorité des pays européens, les chômeurs ayant déjà exercé une activité professionnelle avant d'être au chômage sortent plus vite du chômage que ceux qui n'ont encore jamais travaillé ; c'est également le cas pour les individus ayant connu un épisode de chômage antérieur, qui sortent du chômage plus vite que ceux qui n'ont jamais été confrontés à cette situation ; quant aux jeunes actifs en cours d'insertion sur le marché du travail, ils bénéficient du même avantage : ils sont insérés plus rapidement que leurs aînés sur le marché du travail.

Pourquoi de telles différences apparaissent-elles ? Quelles en sont les origines et quels mécanismes réels se cachent derrière ces disparités ? D'un point de vue théorique, trois phénomènes peuvent contribuer à générer des différences dans les rythmes d'absorption sur le marché du travail entre les jeunes actifs et leurs aînés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs et, enfin, entre les chômeurs récurrents et non récurrents.

- **L'existence d'effets de structure** : si de tels effets existent (et s'ils sont les seuls à intervenir dans l'explication des différences observées), cela signifie que le fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent, **intrinsèquement**, n'allonge pas ou ne réduit pas les durées de chômage. Ainsi, pris **individuellement**, un jeune, s'il a les **mêmes** caractéristiques qu'un chômeur plus âgé, sortira du chômage au même moment que ce dernier. De ce fait, les différences que l'on observe **globalement** entre les chances de sortie des uns et des autres s'expliquent ainsi : le groupe des jeunes chômeurs, celui des ex-actifs et celui des chômeurs récurrents possèdent **plus fréquemment** que le groupe complémentaire les caractéristiques favorables à une sortie rapide du chômage. Cette répartition non aléatoire des caractéristiques individuelles génère des effets de structure et conduit à des rythmes de sortie du chômage différents. Dans un tel scénario, l'effet généralement attribué, par exemple, à l'âge ne serait donc qu'un effet **apparent**. Par exemple, si, en moyenne, les jeunes sortent du chômage plus rapidement que les actifs plus âgés, ce n'est parce qu'ils sont jeunes mais parce qu'ils sont plus souvent que leur aînés formés aux nouvelles technologies.

¹ C'est-à-dire avant toute analyse permettant de prendre en compte l'impact des caractéristiques individuelles sur les chances de sortie du chômage.

- **A l'opposé, l'existence d'effets réels** : si de tels effets existent, cela signifie que, **intrinsèquement**, le fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent est porteur d'un "signal" qui, indépendamment de tout autre critère, place les individus qui répondent à ces critères dans de meilleures conditions que les autres pour sortir plus rapidement du chômage. Cet effet réel se mesure par la différence qui demeure, en termes de chances de sortie de chômage, entre un jeune actif et un actif plus âgé, entre un ex-actif et un ex-inactif et entre un chômeur récurrent et un chômeur non récurrent **quand l'ensemble des effets de structure sont neutralisés**.
- **L'existence d'une hétérogénéité dans les comportements** : si de tels effets existent, cela signifie que les différentes caractéristiques individuelles ont un effet **différent** sur les chances de sortie du chômage selon qu'on est jeune actif ou plus âgé, ex-actif ou ex-inactif, chômeur récurrent ou non. Trois cas de figures peuvent être envisagés :
 - une même caractéristique peut avoir, sur les chances de sortie du chômage, un effet de même sens pour les uns et les autres, mais d'ampleur différente ; *toutes choses égales par ailleurs, un même montant d'allocation chômage diminue les chances de sortie du chômage de 10% pour les jeunes actifs et de 4% pour leurs aînés* ;
 - une même caractéristique peut contribuer à favoriser ou à défavoriser l'insertion des uns alors qu'elle n'aura aucun effet pour les autres ; *le fait d'être une femme ne modifie pas les chances de sortie du chômage des ex-actifs alors qu'il diminue celles des ex-inactifs* ;
 - une même caractéristique favorisera les uns et pénalisera les autres ; *un même montant d'allocation chômage augmente les chances de sortie du chômage des chômeurs récurrents alors qu'il diminue celles des chômeurs non récurrents*.

L'identification de ces trois types d'effets permet :

1. de trancher sur le caractère **apparent ou réel** des différences observées entre jeunes actifs et actifs plus âgés, entre ex-actifs et ex-inactifs et entre chômeurs récurrents et non-récurrents. En effet, si notre analyse mettait en évidence l'absence totale d'effets réels et d'effets hétérogénéité, cela signifierait que les différences observées ne s'expliquent que par des effets de structure. Par conséquent, elles ne seraient qu'apparentes et ne correspondraient pas à la réalité des mécanismes de sortie du chômage. En revanche, si des effets réels et/ou des effets d'hétérogénéité apparaissaient de façon significative, cela signifierait au contraire que les différences observées tiennent à l'existence d'un réel avantage pour les plus jeunes, les ex-actifs et les chômeurs récurrents, juste parce qu'ils sont jeunes, ex-actifs et chômeurs récurrents.
2. d'identifier l'origine des différences réelles, le cas échéant : tiennent-elles uniquement à cet avantage réel dont bénéficie les uns et les autres ou s'expliquent-elles également ou exclusivement par une hétérogénéité des mécanismes qui conduisent à sortir du chômage ?

Ces trois effets qui relèvent de trois phénomènes différents ne sont pas exclusifs et peuvent contribuer conjointement à l'explication des différences observées dans les rythmes de sortie. **Notre objectif est d'identifier leur impact respectif dans les différences observées entre les rythmes de sortie du chômage des différents groupes de chômeurs.**

Cet objectif s'inscrit lui-même dans une perspective plus globale. En effet, les conclusions fournies par cette décomposition des différences observées pourraient permettre d'orienter les mesures de politiques de lutte contre le chômage si des mécanismes communs étaient mis en évidence entre les pays membres de l'Union européenne. Toutes les conclusions auxquelles nous parviendrons n'auront pas une portée concrète en termes de recommandations pour la mise en place de mesures de politique de lutte contre le chômage. En revanche, elles contribueront toutes à une meilleure compréhension du phénomène du chômage. En allant jusqu'au bout d'une démarche complexe, l'exercice que nous proposons s'attaque à la question de l'hétérogénéité du chômage et tente d'y répondre avec le plus de précision possible.

Avant d'aborder l'objectif principal de cette recherche, deux analyses préliminaires ont été réalisées.

La première, illustrant l'ampleur du chômage en Europe, adopte une perspective **dynamique** pour montrer que, derrière les chiffres fournis par les statistiques officielles sur le chômage, apparaît un phénomène beaucoup plus massif qu'il y paraît à première vue. En effet, si on dépasse les estimations fournies par une approche statique en tenant compte du phénomène de **turn over** dans le stock de chômeurs, il apparaît que le chômage touche une partie bien plus importante de la population active que le laissent croire les statistiques officielles.

La seconde analyse **compare les durées de chômage** des pays de l'Union européenne dans une perspective délibérément orientée vers la notion de **convergence**. En effet, nous avons souhaité créer une typologie des pays basée sur leur proximité en termes de rythmes d'absorption des chômeurs et de durées de chômage.

Toutes les analyses proposées dans ce rapport sont réalisées à partir des trois premières vagues¹ de l'European Community Household Panel (ECHP), couvrant la période 1993-1995. Elles concernent onze pays de la Communauté Européenne (la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni). L'ECHP permet de disposer, à partir d'un calendrier d'activité² contenant le statut économique des individus mois par mois sur une durée de 3 années, des trajectoires professionnelles de près de 80 000 actifs, dont un peu moins de 20 000 ont été confrontés à une expérience de chômage. En outre, l'ECHP fournit de nombreuses caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau de formation, composition familiale, situation financière, etc.) qui peuvent être associées à ces trajectoires. Le panel européen présente un avantage fondamental dans une perspective comparative dans la mesure où les variables sont harmonisées en amont, c'est-à-dire que les questionnaires nationaux ont une structure de base commune qui permet de s'exempter, au moins en partie, des limites habituelles inhérentes aux analyses comparatives fondées sur des enquêtes nationales et donc différentes.

Il est important de noter que les données utilisées dans ce rapport sont relativement anciennes et que de ce fait, les situations nationales ont pu fortement évoluer, dans certains cas. Cependant, c'est surtout l'intérêt de la méthodologie qui est mis en avant dans cette étude plus que les chiffres eux-mêmes.

¹ Au moment où cette recherche a été amorcée, seules les trois premières vagues de l'ECHP étaient disponibles.

² Les Pays-Bas n'ont pu être intégrés à l'analyse parce que le questionnaire néerlandais de l'ECHP ne comporte pas de calendrier d'activité permettant une analyse fine du chômage mois par mois.

CHAPITRE I

QUI N'A PAS ETE AU CHOMAGE ?
LE CHOMAGE EN EUROPE
SELON UNE PERSPECTIVE DIFFERENTE

Les statistiques officielles sur le chômage décrivent la plupart du temps le phénomène dans une perspective statique. Chaque mois, le nombre de chômeurs est rapporté à la population active pour définir le taux de chômage. Entre 1993 et 1995, selon cette approche et d'après les données de l'ECHP, le chômage touche en Europe près de 12% de la population active, les taux de chômage nationaux s'échelonnant entre 2% et 23%.

Mais, au terme de chaque mois, certains individus, jusque là au chômage, sortent des statistiques après avoir trouvé un emploi, et cèdent leur place à d'autres qui viennent de perdre le leur, qui débutent leur carrière professionnelle ou encore qui se présentent à nouveau sur le marché du travail après une interruption de carrière.

Prendre en compte cette **rotation** dans le stock de chômeurs en adoptant une approche dynamique fournit une perspective sensiblement différente de l'ampleur du chômage : sur une période de 3 années couvrant 1993 à 1995, le chômage touche deux à trois fois plus d'actifs que ce qui semble être suggéré par le taux de chômage.

1. UNE PERSPECTIVE DYNAMIQUE PLUTOT QUE STATIQUE : L'APPORT DE LA PRISE EN COMPTE DES DUREES DE CHOMAGE DANS LA MESURE DE L'AMPLEUR DU CHOMAGE

L'approche statique du chômage se limite au calcul d'un taux de chômage, défini par le **stock** de chômeurs¹ à un moment donné rapporté à la population active² au même moment.

Dans une approche dynamique, l'ampleur du chômage se détermine simultanément par deux composantes :

- le **taux de chômage**,
- la **durée moyenne de chômage**.

Dans le cadre d'une comparaison internationale, des durées moyennes de chômage différentes sont le signe d'un fonctionnement du marché du travail également différent. En effet, à **taux de chômage égal**, de faibles durées moyennes sont le signe d'une rotation importante dans le stock de chômeurs, reflétant davantage l'existence d'un chômage frictionnel, lié au temps de réaction nécessaire pour que le marché adapte l'offre et la demande d'emplois, que l'existence d'un marché structurellement saturé. A l'opposé, des durées moyennes de chômage plus importantes, toujours à taux de chômage égal, peuvent correspondre à l'existence d'un chômage de longue durée plus préoccupant et contre lequel les politiques semblent disposer de peu de moyens efficaces.

¹ Dans l'ECHP, le statut de chômeur est auto-déclaré, en ce sens que c'est la personne elle-même qui se définit comme étant au chômage. Par ailleurs, l'épisode de chômage sera considéré, du point de vue de l'interprétation des résultats, comme une recherche d'emploi débouchant sur une (re)prise d'emploi même si certains épisodes de chômage, cependant très peu nombreux, débouchent sur une période d'inactivité. Pour plus d'informations sur ce point, cf. annexe n°1.

² La population active correspond à la somme des actifs occupés et des chômeurs.

Toutefois, la **durée moyenne** de chômage n'est pas calculable à partir des données fournies par l'ECHP. En effet, dans la mesure où il s'agit de données de panel, certaines durées de chômage ne sont pas connues. Trois phénomènes expliquent cette situation : l'attrition¹, le fait que certains individus entrent dans le panel en étant déjà au chômage (dans ce cas, on ne connaît pas le nombre de mois passés au chômage avant leur entrée dans le panel), et le fait que certains individus soient encore à la recherche d'un emploi à la fin de la période d'observation. Dans les trois situations, la durée de chômage observée est **censurée**. Or le calcul d'une moyenne sur données censurées n'a pas de sens puisqu'il conduit systématiquement à une sous-estimation de la réalité.

A défaut de pouvoir estimer la durée moyenne de chômage, c'est le **pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage sur la période d'observation** qui a été analysé. En effet, du point de vue de l'interprétation, cet indicateur se substitue à l'information que donnerait la durée moyenne de chômage. **A taux de chômage identique**, plus le pourcentage cumulé de personnes ayant connu un épisode de chômage est important, plus la rotation dans le stock de chômeurs est rapide et moins, en moyenne, les individus stagnent longtemps dans une situation de chômage. Il faut attirer l'attention sur le fait que ce raisonnement n'est valable qu'à taux de chômage identique : l'augmentation de la durée moyenne de chômage et la baisse du pourcentage cumulé de chômeurs ne rendent compte du **même phénomène** qu'à cette condition (*cf. encadré méthodologique n°1*).

Encadré méthodologique n°1

Relation entre durée moyenne de chômage et pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage sur une période donnée

Pour une période donnée, la relation est la suivante :

$$\text{Durée moyenne de chômage} = \frac{\text{taux de chômage moyen} * \text{nombre de mois dans la période d'observation}}{\text{pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage sur la période}}$$

Il apparaît clairement que la relation entre pourcentage cumulé de personnes concernées par le chômage sur la période d'observation et durée de chômage dépend du taux de chômage. Les deux indicateurs ne peuvent donc se substituer l'un à l'autre qu'à **taux de chômage identique**.

¹ Les individus disparaissent de l'enquête (refus de réponse, déménagement, décès) avant la fin de la période d'observation.

Dans les analyses qui suivent, l'ampleur du chômage en Europe a été analysée à partir des deux indicateurs suivants¹ :

- le taux de chômage moyen sur les 36 mois couverts par l'ECHP, calculé par le rapport entre chômeurs et actifs ;
- le pourcentage cumulé de personnes ayant connu au moins un épisode de chômage au cours de ces 36 mois.

Ces deux indicateurs ont été calculés, d'une part, pour chaque pays et, d'autre part, au niveau européen² afin de situer chaque pays membre par rapport à la moyenne européenne.

¹ La construction de ces deux indicateurs pose deux problèmes méthodologiques. Le premier est lié à la définition de la population active, dont la valeur apparaît au dénominateur des deux indicateurs. Le second est relatif à la pondération.

Détermination de la population active : Pour le calcul des taux de chômage mensuels (à partir desquels on calcule le taux moyen sur les 36 mois), c'est la population active de chaque mois qui a été retenue, sachant qu'elle peut être **différente** d'un mois à l'autre puisque les individus sortent du marché du travail ou y entrent à des moments différents. En revanche, le pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage doit nécessairement être calculé par rapport à une population de référence **unique**. Or, du fait de l'attrition, des nouveaux entrants et des aller-retours des actifs sur le marché du travail, la population active de la première année est différente (et supérieure) de celle recensée la deuxième année, elle-même étant différente de celle de la troisième année 3. La question préalable est donc de savoir laquelle de ces populations actives choisir. L'option suivante a été retenue : la population active de référence est celle de la première année du panel. Cette population est plus importante que celle des années suivantes, du fait de l'attrition. Ce choix conduit donc à surestimer la population active moyenne des trois années, ce qui, par voie de conséquence, **sous-estime** le pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage en fin de période. Retenir, comme population de base, celle observée en fin de panel aurait eu pour effet, au contraire, de surestimer les résultats. Or, il nous semble préférable de retenir l'option qui va dans le sens d'une sous-estimation, parce qu'elle permet de fixer une valeur minimale au-dessus de laquelle se situe vraisemblablement la réalité.

Problème des pondérations : Pour le calcul des taux de chômage mensuels, les pondérations utilisées sont relatives à l'année sur laquelle le taux de chômage est calculé : pour les taux de janvier à décembre 1993, ce sont les poids de l'année 1 qui sont utilisés ; pour ceux de janvier à décembre 1994, ce sont ceux de l'année 2, etc.. En revanche, pour le calcul du pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage, ce sont les poids de l'année 1 qui ont été retenus. Ce choix se justifie par un souci de cohérence entre la pondération et la population de base retenue, qui est celle présente dans le panel l'année 1. L'option choisie ici soulève la question de la représentation des chômeurs par rapport à la population active occupée : le nombre de chômeurs sur les trois années sera sous-estimé par les poids de l'année 1 si l'attrition, au cours des années 2 et 3, est plus importante chez les chômeurs que chez les individus exerçant une activité professionnelle (dans ce cas, les poids de l'année 1 ne tiennent pas compte de cette attrition et les chômeurs seront donc sous-représentés). Or, c'est bien ce phénomène que l'on observe : parmi les individus au chômage en décembre de l'année 1 et 2, respectivement 15% et 12% d'entre eux sont déclarés "manquants" au mois de janvier suivant tandis que, parmi les actifs occupés, les pourcentages sont plus faibles, respectivement 12,3% et 9,7% (la différence entre, d'une part 15% et 12,3% et, d'autre part, 12% et 9,7% est significative). Par conséquent, en choisissant de pondérer par la valeur de la première année, on **sous-estime** le pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage sur les trois années du panel.

En résumé, les choix méthodologiques retenus pour l'estimation du taux de chômage et du pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage créent des *minima au-dessus desquels se situe vraisemblablement la réalité du phénomène*.

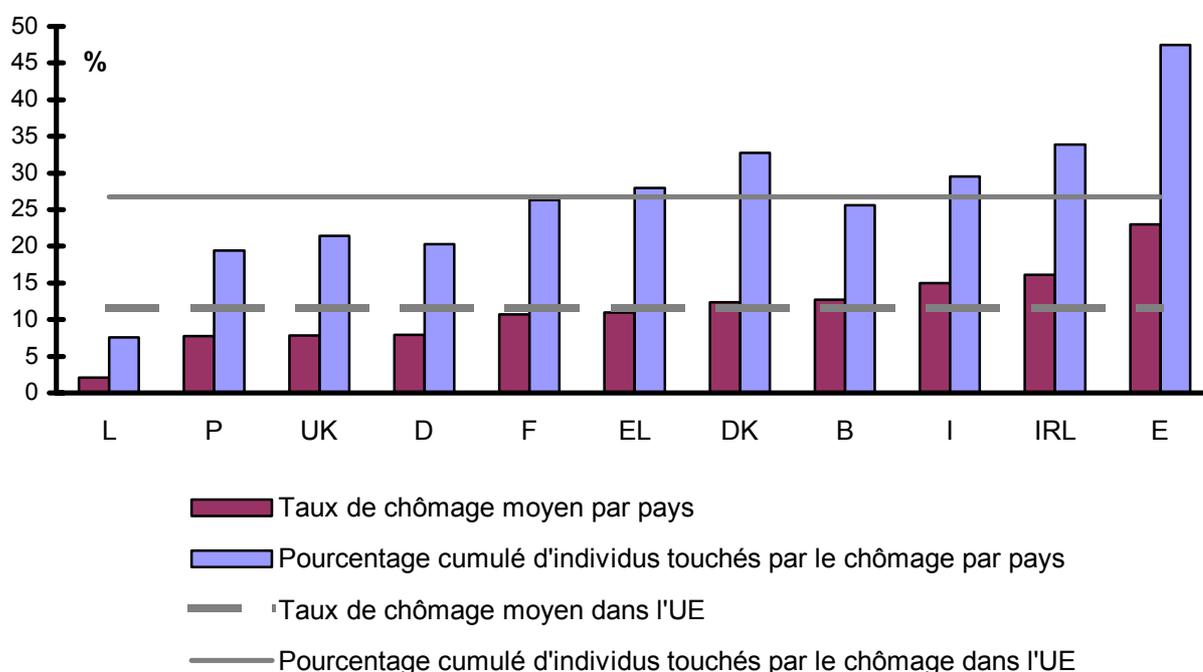
² Pour obtenir une moyenne européenne, il a été nécessaire de donner au fichier ECHP une structure par pays conforme à la réalité, structure qu'il ne possède pas initialement puisque les taux de sondage nationaux sont différents. Un jeu de coefficients multiplicateurs, appliqués aux pondérations de l'ECHP, a donc été calculé pour redresser cette structure et la rendre représentative de la population européenne (cf. annexe n°2).

2. APPROCHE STATIQUE : EN MOYENNE, MOINS DE 12% DE CHOMEURS EN EUROPE ENTRE 1993 ET 1995 / APPROCHE DYNAMIQUE : PRES DE 30% D'ACTIFS TOUCHES PAR LE CHOMAGE SUR LA MEME PERIODE

Le taux de chômage mensuel moyen sur les trois années étudiées varie, selon les pays, entre 2,1%, pour le Luxembourg, et 23% pour l'Espagne, la moyenne européenne se situant à 11,5% (cf. graphique n°1).

G1

Taux de chômage moyen et pourcentage cumulé d'individus touchés par le chômage dans les pays de l'Union européenne (1993-1995)



Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : Le trait horizontal en pointillé représente le taux de chômage moyen dans l'UE entre 1993 et 1995. Le trait horizontal plein représente le pourcentage cumulé moyen d'individus touchés par le chômage dans l'UE. Le taux de chômage moyen sur la période 1993-1995 est de 2,1% pour le Luxembourg. Le Luxembourg se situe en dessous de la moyenne européenne qui s'établit à 11,5%. Toujours pour le Luxembourg, le pourcentage cumulé d'individus touchés par le chômage est de 7,6%. Il est également inférieur à la moyenne européenne.

Le pourcentage cumulé d'individus touchés par le chômage oscille, quant à lui, entre 7,6% et 47,5% avec une moyenne dans l'Union Européenne de 26,7%. Ces deux valeurs extrêmes correspondent, comme pour le taux de chômage, respectivement au Luxembourg et à l'Espagne. Le pourcentage cumulé de chômeurs atteint dans certains pays des valeurs assez élevées et surprenantes. Elles se justifient évidemment par l'ampleur du phénomène, mais également, pour partie, par la longueur de la période analysée : si cette période avait été plus courte, les valeurs auraient été plus faibles. En revanche, les écarts entre les pays¹, se seraient maintenus.

Cet indicateur offre une perspective du chômage très différente de celle proposée par l'analyse du seul taux de chômage. En effet, derrière une approche transversale, en termes de stock, on découvre une approche dynamique qui donne une mesure de l'étendue du phénomène : sur une période de trois ans, la part d'individus touchés par le chômage varie, selon les pays, entre le double et le triple du taux de chômage national ; ainsi, pour un taux de chômage de 10%, c'est, selon les pays, entre 20 et 30% des actifs qui ont été confrontés au chômage au cours des trois années².

L'analyse conjointe du taux de chômage et du pourcentage cumulé de personnes confrontées au chômage montre que les deux indicateurs évoluent parallèlement : globalement, plus le premier augmente, plus le second est élevé.

Rappelons que la part cumulée de chômeurs n'est interprétable en termes de **mode de fonctionnement du marché** que si la comparaison avec d'autres pays peut se faire à taux de chômage identique. Or c'est peu souvent le cas et, de ce fait, l'analyse conjointe de ce critère avec le taux de chômage n'apporte que peu d'informations. Les seuls pays pour lesquels il est possible de comparer les marchés nationaux sont les suivants :

- d'un côté, le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui se caractérisent par des taux de chômage très proches, les plus faibles en Europe après le Luxembourg : ils partagent également la même vitesse de rotation ;
- d'un autre côté, la France, la Grèce, le Danemark et la Belgique, qui ont des taux de chômage proches de la moyenne européenne : dans ce groupe, seul le Danemark se distingue de ses voisins européens par un pourcentage cumulé de chômeurs nettement plus important, signe de durées de chômage plus courtes et donc, probablement, d'un meilleur fonctionnement du marché du travail.

Pour les trois derniers pays, l'Italie, l'Irlande et l'Espagne, aucune comparaison ne peut être tentée puisque les taux de chômage y sont assez divergents.

Le cas de l'Espagne mérite cependant d'être souligné dans la mesure où il s'agit du pays qui affiche les moins bonnes performances de l'Union européenne. L'Espagne se caractérise à la fois :

¹ Sauf à supposer l'existence d'effets conjoncturels spécifiques à certains pays intervenant au cours des trois années étudiées. De tels effets peuvent réduire ou augmenter les écarts entre pays par rapport aux résultats qui auraient été produits sur une période plus courte n'incluant pas ces changements de conjoncture.

² Dans la construction du pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage, les individus connaissant plusieurs épisodes de chômage au cours de la période étudiée ne sont comptabilisés qu'une fois : l'indicateur n'est donc pas surestimé par la prise en compte de ces épisodes multiples.

- par un taux de chômage supérieur de 8 points à celui de l'Irlande, qui se situe juste après l'Espagne sur l'échelle du chômage ; il existe donc un fossé important entre ce pays et ses partenaires européens ;
- par un pourcentage cumulé de personnes touchées par le chômage atteignant pratiquement la moitié de la population active, et supérieur de 13 points à la valeur caractérisant l'Irlande.

Toutefois, le taux de chômage de l'Espagne n'étant pas comparable à ceux des autres pays européens, il est difficile de conclure quant à la portée réelle de la part importante d'actifs transitant par le chômage ; seul le passage à l'analyse des durées permettra de comprendre de façon plus fine la situation de l'Espagne. Néanmoins, il est certain qu'un pourcentage cumulé de chômeurs élevé associé à un taux de chômage également élevé est clairement préférable à un cumul faible conjugué au même taux de chômage : la première situation est alors synonyme de durées de chômage plus courtes.

L'ampleur des chiffres présentés, en termes de pourcentage cumulé d'individus touchés par le chômage, donne une toute autre perspective du phénomène du chômage tel qu'il pourrait être ressenti par la simple analyse du taux de chômage. Pourtant, la réalité dépasse encore ces chiffres puisque le pourcentage cumulé de chômeurs néglige le phénomène de la récurrence : un même individu peut en effet connaître plusieurs épisodes de chômage au cours des trois années.

3. LA RECURRENCE DU CHOMAGE : UN FACTEUR AGGRAVANT L'AMPLEUR DU CHOMAGE

Sur l'ensemble des individus transitant par le chômage à un moment ou à un autre au cours des 36 mois étudiés, plus d'un quart a été confronté à un chômage récurrent : 18,5% ont connu deux épisodes de chômage, et 8,4%, trois ou plus. Ainsi, non seulement plus de 26% des actifs européens ont connu au moins une fois le chômage entre 1993 et 1995, mais, en plus, une part importante d'entre eux y a été confrontée plusieurs fois.

Cette notion de récurrence est très hétérogène du point de vue des situations dont elle relève. Il peut, par exemple, s'agir de jeunes adultes en cours d'insertion, qui cumulent des emplois plus ou moins précaires avant de se stabiliser sur le marché du travail ; dans ce cas, l'existence d'événements récurrents est simplement le reflet d'un mécanisme d'insertion habituel et plus ou moins long selon la conjoncture à laquelle les jeunes sont confrontés au moment de leur entrée sur le marché du travail. Il peut également s'agir de personnes plus âgées qui sortent, par exemple, d'un chômage de longue durée et qui, ne parvenant pas à se réinsérer durablement sur le marché du travail, cumulent les épisodes de chômage. Dans ce cas, la récurrence est le signe d'une situation plus préoccupante¹.

Les durées de chômage sont donc un élément fondamental pour l'analyse de **l'ampleur** du chômage. C'est donc dans cette direction que s'orienteront les prochains développements.

¹ Le phénomène de la récurrence a été approfondi au regard de quelques caractéristiques individuelles choisies a priori. Les résultats de ces analyses sont présentés en annexe n°3.

CHAPITRE II

**DECRIRE LES DUREES DE CHOMAGE :
UNE COMPARAISON ORIENTEE VERS
LES CONVERGENCES EUROPEENNES**

L'analyse de la diversité des durées de chômage permet d'identifier et de comprendre les **mécanismes** qui opèrent pour permettre une sortie plus ou moins rapide du chômage. Mais avant d'adopter une telle approche, qui implique nécessairement de prendre toute la mesure de cette diversité, que ce soit entre individus ou entre pays, une comparaison délibérément orientée vers la recherche des convergences européennes a été réalisée, afin de répondre aux quatre objectifs suivants :

- *situer les pays les uns par rapport aux autres en termes de durées de chômage,*
- *les regrouper en fonction de leur proximité,*
- *situer les durées de chômage dans les états membres par rapport à une moyenne européenne,*
- *proposer un intervalle européen dans lequel les rythmes de sortie du chômage des différents pays s'inscrivent.*

L'objectif n'est donc pas ici de pointer les éléments qui opposent les pays mais, au contraire, d'aboutir à une classification des pays qui reflète leur **degré de proximité** en termes de durées de chômage¹. Cette classification a été réalisée sur la base des rythmes de sortie du chômage reflétés par les fonctions de survie². Celles-ci donnent la probabilité d'être **encore** au chômage aux différents moments du temps, à condition d'y être aux périodes précédentes. Les survies s'interprètent de la façon suivante : par exemple, **après 3 mois passés au chômage, 70% des individus qui étaient initialement au chômage n'en sont pas encore sortis**³.

Il est important de préciser qu'à ce stade de l'analyse, les durées de chômage sont analysées de façon **brute**, c'est-à-dire sans se préoccuper des effets que les caractéristiques individuelles des chômeurs peuvent avoir sur elles. Sur la base des proximités observables entre les fonctions de survie des différents pays, la classification suivante en quatre groupes peut être proposée (*cf. graphiques n°2 à 6*) :

1. *Danemark*
Luxembourg
UK

2. *France*
Irlande
Belgique

3. *Allemagne*
Grèce
Espagne
Portugal

4. *Italie*

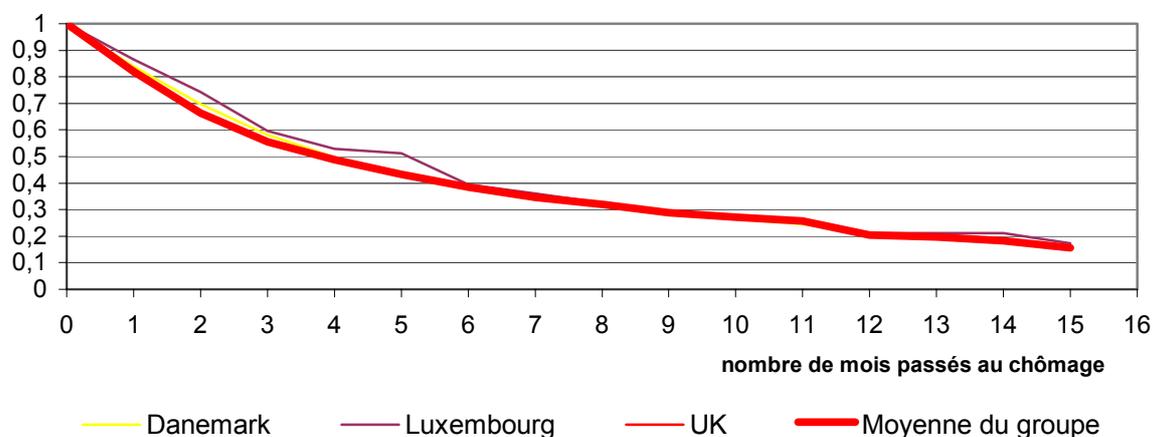
¹ L'ensemble des aspects méthodologiques et techniques qui se posent lors d'une analyse de durées ont été exposés en annexe. Les points suivants y sont abordés : la constitution du fichier de base (annexe n°4), le bilan et le traitement de la censure (annexe n°5), les problèmes liés à la pondération (annexe n°6), et le choix de l'unité de temps à retenir pour les analyses (annexe n°7). Par ailleurs, les fondements et principes des techniques d'analyse de durées sont présentés en annexe n°8.

² Une procédure "life-table" a été réalisée sur l'ensemble de l'échantillon européen, en discriminant l'analyse en fonction des pays. Cette procédure calcule pour chaque pays les fonctions de survie et de hasard. Un test est utilisé pour vérifier l'existence de différences significatives entre les fonctions de survie prises deux à deux. C'est sur la base de ces tests que sont établies les proximités entre les pays. Le test pratiqué est celui de Wilcoxon. Précisons que les résultats du test ne sont pas systématiquement transitifs. Les fonctions de hasard et de survie du pays A peuvent être significativement non différentes de celles du pays B, et celles du pays B de celles du pays C, alors que celles du pays A seront différentes de celles du pays C. Ce phénomène se produit quand la courbe relative au pays B est située entre celles des pays A et C. L'écart entre A et B, d'une part, et B et C, d'autre part, n'est pas significatif, tandis que celui entre A et C, plus important, le devient.

³ Par construction, les fonctions de survie ont toujours une allure décroissante continue, puisqu'elles reflètent un phénomène cumulatif.

G₂

*Fonctions de survie des pays du groupe 1 :
Danemark, Luxembourg, UK*

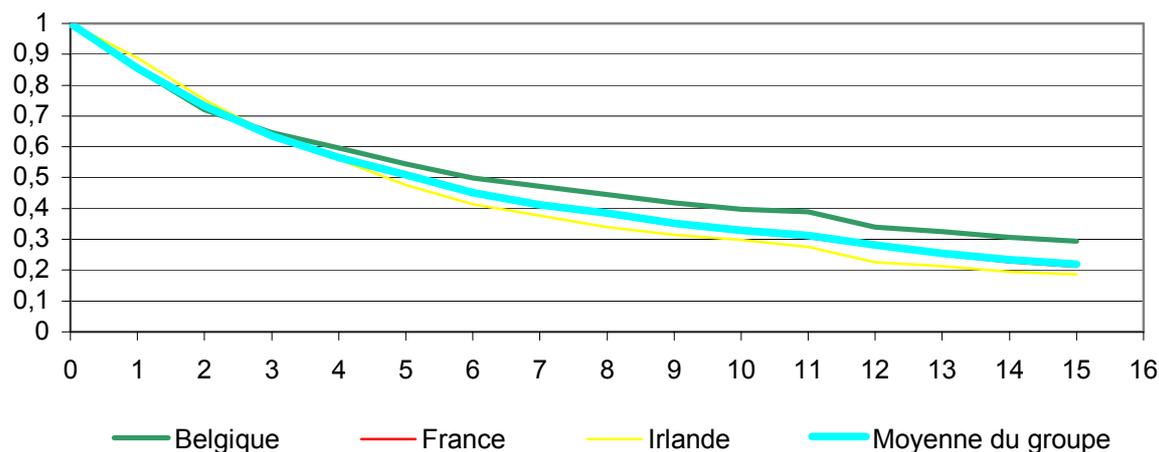


Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : Pour l'ensemble du groupe constitué par le Danemark, le Luxembourg et la Grande-Bretagne, 55,5% des individus initialement au chômage n'en sont encore pas sortis après 3 mois passés au chômage.

G₃

*Fonctions de survie des pays du groupe 2 :
Belgique, Irlande, France*

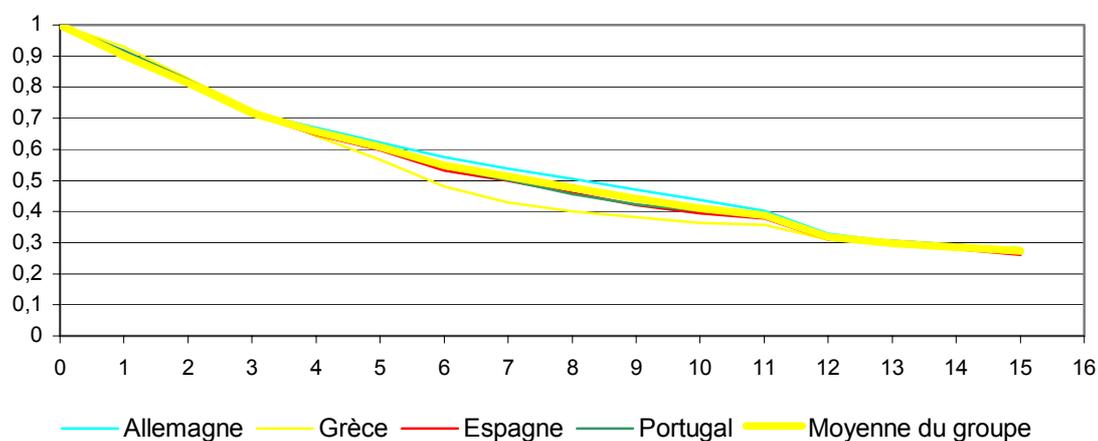


Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : Pour l'ensemble du groupe constitué par la Belgique, l'Irlande et la France, 63,6% des individus initialement au chômage n'en sont encore pas sortis après 3 mois passés au chômage.

G4

*Fonctions de survie des pays du groupe 3 :
Allemagne, Espagne, Grèce, Portugal*

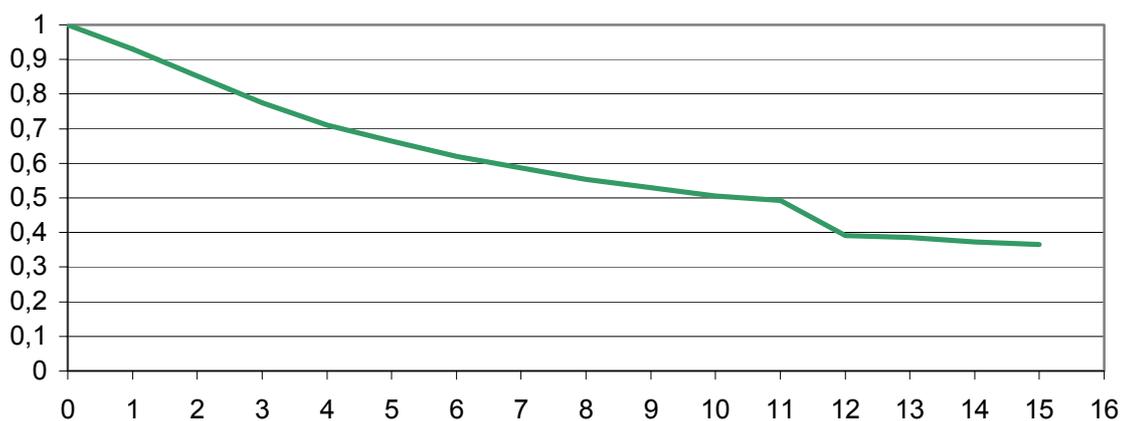


Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : Pour l'ensemble du groupe constitué par l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce et le Portugal, 71,6% des individus initialement au chômage n'en sont encore pas sortis après 3 mois passés au chômage.

G5

Fonctions de survie de l'Italie

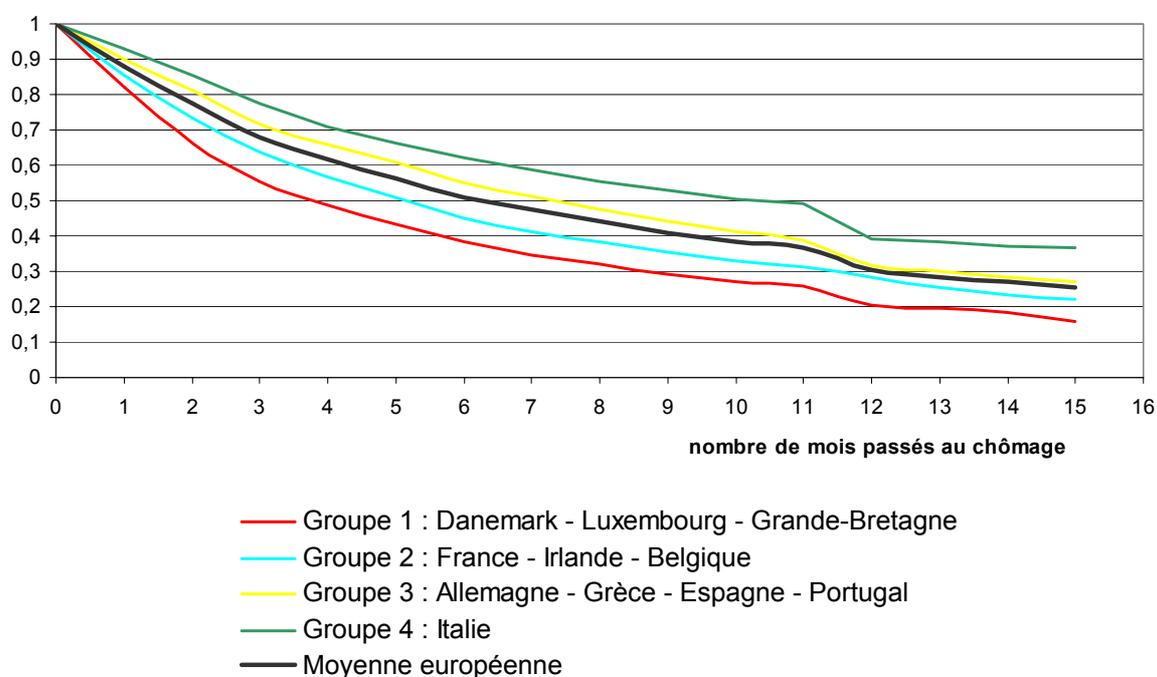


Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : En Italie, 77,5% des individus initialement au chômage n'en sont encore pas sortis après 3 mois passés au chômage.

G₆

Fonctions de survie par groupe de pays et pour l'Europe



La superposition des fonctions de survie au sein de chaque groupe reflète bien la proximité des pays qui les composent, en termes de rythme d'absorption des chômeurs. De ce point de vue, c'est le groupe 1 qui apparaît le plus homogène, même si les autres groupes se caractérisent par une convergence assez nette. Cependant, le groupe 2 révèle une variabilité un peu plus grande qui tient au cas de la Belgique : sa fonction de survie se trouve à mi-chemin entre celles des groupes 2 et 3. De la même manière, la position du Luxembourg est problématique puisque ce pays est proche à la fois des pays du groupe 1 et de ceux du groupe 2. Malgré ces deux remarques, la typologie reste largement discriminante et résume bien les grandes tendances des pays de l'U.E. en matière d'intégration des chômeurs sur le marché du travail.

Notons que l'Italie constitue un groupe à elle seule. En effet, sa fonction de survie est significativement différente de celles de tous les autres pays et révèle des taux de survie particulièrement élevés par rapport aux autres pays. Associer l'Italie à l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et l'Espagne (pays constituant le groupe dont l'Italie est la plus proche) aurait donc réduit de façon importante l'homogénéité du troisième groupe.

Il est très surprenant de constater que la constitution des groupes sur la base des fonctions de survie est totalement déconnectée des performances nationales en termes de taux de chômage. Ainsi, si on examine le groupe constitué par l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, on note que ces quatre pays se répartissent de façon très hétérogène sur l'échelle des taux de chômage, le Portugal affichant la deuxième meilleure performance de l'U.E. tandis que l'Espagne connaît le plus fort taux de chômage. De la même manière, les pourcentages cumulés d'individus touchés par le chômage sont sensiblement différents entre, d'une part, le Portugal et l'Allemagne, d'autre part la Grèce, et, enfin, l'Espagne.

Les fonctions de survie des groupes 1 et 2 se situent en dessous de la moyenne européenne, tandis que c'est l'inverse qui est observé pour les groupes 3 et 4. En d'autres termes, le rythme d'absorption des chômeurs au Danemark, au Luxembourg, en Grande-Bretagne, en France, en Belgique et en Irlande est supérieur à la moyenne européenne tandis que c'est l'inverse pour l'Allemagne, le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Italie.

Les limites inférieures et supérieures de l'intervalle dans lequel se situent les pays européens en termes de taux de survie sont respectivement celles du groupe 1 (Danemark, Luxembourg, Grande-Bretagne) et celle de l'Italie. Les taux de survie dans cet intervalle sont les suivants (*cf. tableau n°1*) :

- Après **3 mois** passés au chômage, il reste, selon les pays, entre **55%** et **72%** d'individus qui sont encore à la recherche d'un emploi.
- Après **6 mois**, ces chiffres sont respectivement de **38%** et de **62%**.
- Après **9 mois**, ce sont entre **29%** et **53%** d'individus qui ne sont pas encore sortis du chômage
- Après **15 mois**¹, ces pourcentages s'élèvent respectivement à **16%** et **36%**
- En fin de panel, c'est-à-dire après **36 mois** de chômage observé, il reste entre **6,5%** et **27%** de chômeurs non insérés sur le marché du travail européen.

¹ Les survies à 12 mois ne sont pas fournies parce qu'elles intègrent l'effet de la censure. De ce fait, les résultats sont artificiellement surestimés.

T₁

Taux de hasard et taux de survie

	<i>Taux de hasard = Probabilité de <u>sortir</u> du chômage en t (en %)</i>			<i>Taux de survie = Probabilité d'<u>être encore</u> au chômage en t (en %)</i>		
	<i>au 3^e mois</i>	<i>au 6^e mois</i>	<i>au 9^e mois</i>	<i>après 3 mois</i>	<i>après 6 mois</i>	<i>après 9 mois</i>
Danemark	17,4	13,4	9,7	58,6	39	29,1
Luxembourg	16,8	13,6	10,8	59,7	39,5	28,5
Grande-Bretagne	19,2	12,1	9,3	55,3	38,3	28,9
Moyenne du groupe 1	17,6	11,7	9,6	55,5	38,4	29
France	15	11,5	8,4	63,3	44,6	34,6
Belgique	14,3	8,6	5,8	64,7	50	41,9
Irlande	14,6	14,2	9,1	64,2	41,7	31,6
Moyenne du groupe 2	14,3	12,3	8,7	63,6	45	35,3
Allemagne	10,9	7,4	6,6	71,8	57,5	47,1
Grèce	10,4	13,8	7,4	73,1	48,1	38,4
Espagne	11,2	9,7	7,7	71,3	53,2	42,2
Portugal	11	9,2	8,3	71,7	54,2	42,3
Moyenne du groupe 3	12,7	10,2	7,8	71,6	54,8	44,1
Italie	8,5	7,4	5,2	77,5	62	53
Moyenne dans l'U.E.	13,20	10,1	7,5	68	61	41

Source : ECHP, 1993-1995

Guide de lecture : En Italie, les chômeurs ont une probabilité de 77% d'être encore au chômage après 3 mois. La probabilité de sortir du chômage le 3^e mois est 8,5%.

Aux différents moments du temps, les écarts de la fourchette européenne, en termes de taux de survie, varient de 17 à 24 points, ce qui, malgré notre volonté d'envisager l'Europe sous l'angle des convergences et non des divergences entre les pays qui la composent, témoigne d'une hétérogénéité certaine du point de vue des durées de chômage.

Cette même hétérogénéité est-elle transposable aux mécanismes qui opèrent pour une sortie plus ou moins rapide du chômage ? C'est la question à laquelle la suite du document va s'efforcer de répondre.

CHAPITRE III

**COMPRENDRE LES DUREES DE CHOMAGE :
LEUR DIVERSITE AU REGARD DES TRAJECTOIRES
PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES**

Comprendre les durées de chômage. Vaste programme quand on envisage la multitude des mécanismes qui opèrent simultanément pour réduire ou allonger les durées de chômage ; lorsqu'on envisage également la possibilité que ces mécanismes puissent ne pas être communs à tous les individus au chômage : ce qui contribue à la sortie rapide de l'un peut au contraire limiter les chances de sortie de l'autre, simplement parce que le premier a un profil différent du second. Vaste programme toujours quand on suppose que la diversité des durées de chômage est la résultante d'une combinaison complexe entre des effets relevant de mécanismes différents : effets de **structure**, effets **réels** ou effets **d'hétérogénéité**. Difficile programme donc si l'objectif est de mettre en évidence tous ces aspects simultanément.

C'est pourtant bien l'objectif fixé par cette recherche. Pour y parvenir, deux éléments sont nécessaires : une **hypothèse de base**, centrale, qui conditionne l'ensemble des analyses, et une **méthode** dont le déroulement conduit à valider ou à rejeter cette hypothèse.

L'hypothèse centrale de cette étude a déjà été exposée. Elle consiste à supposer que la trajectoire professionnelle des chômeurs (y compris le moment auquel intervient le chômage dans cette trajectoire) influence les durées de chômage. Plus précisément, les critères qui discrimineront les individus au chômage sont les suivants, notre objectif étant de chercher à savoir s'ils modifient les chances et les mécanismes de sortie du chômage :

- l'âge de l'individu,
- l'existence d'une expérience professionnelle antérieure à l'épisode de chômage,
- l'existence d'une expérience préalable de chômage.

L'objectif central de cette étude consiste donc à tester la pertinence de cette hypothèse en vérifiant s'il existe réellement des différences dans les durées de chômage selon ces trois critères. Ainsi, nous mènerons alternativement¹ trois analyses comparatives :

- la première compare les durées de chômage des jeunes actifs à celles des actifs plus âgés ;
- la deuxième compare les durées de chômage des chômeurs ayant déjà exercé une activité professionnelle à celles des chômeurs n'ayant encore jamais travaillé ;
- enfin, la troisième compare les durées de chômage des chômeurs récurrents à celles des actifs qui vivent leur première expérience de chômage.

Quelle **méthode** a-t-elle été retenue pour identifier et comprendre les différences de durées de chômage entre les jeunes chômeurs et leurs aînés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs, et enfin entre les chômeurs récurrents et les chômeurs non-récurrents ? Globalement, la démarche consiste à partir des différences **observées** et à les analyser de manière à pouvoir dire si ces différences sont **réelles** ou **apparentes** et, si elles sont réelles, à en établir l'**origine**. Plus précisément, nous avons **observé**, dans la très grande majorité des pays, que les jeunes actifs sortent plus vite du chômage que leurs aînés, que c'est également le cas pour les chômeurs ayant déjà exercé une activité professionnelle par rapport à ceux qui n'ont encore jamais travaillé, ainsi que pour les individus ayant déjà connu un épisode de chômage antérieur par rapport à ceux qui vivent leur première expérience de chômage². En d'autres termes, si on se contente **d'observer** le rythme auquel les chômeurs sont absorbés par le marché du travail, des différences significatives de durées de chômage apparaissent entre les groupes de chômeurs pris deux à deux.

¹ Les trois éléments de trajectoire testés seront envisagés l'un après l'autre, c'est-à-dire indépendamment les uns des autres, puisque les effectifs disponibles ne permettent pas de les cumuler.

² Ces constats sont réalisés à partir des procédures descriptives d'analyses de durées (table de survie).

Notre objectif est de chercher à savoir si ces différences sont dues à des effets de structure et/ou à des effets propres de l'âge, d'une activité antérieure et d'une période de chômage antérieure et/ou à des effets d'hétérogénéité. Si les différences ne sont dues qu'à des effets de structure (c'est-à-dire s'il n'existe aucun effet propre et aucun effet d'hétérogénéité), alors les différences de durée de chômage entre les jeunes actifs et leurs aînés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs et enfin entre les chômeurs récurrents et non récurrents ne seront qu'apparentes. En revanche, s'il existe des effets propres des trois critères analysés et/ou des effets d'hétérogénéité dans les comportements des différents sous-groupes de chômeurs, alors les différences seront, au moins en partie, réelles.

La recherche de ces différents effets nécessite le recours à l'économétrie puisque seule une analyse menée **toutes choses égales par ailleurs** permet à la fois :

- de neutraliser les effets de structure pour mettre en évidence les effets propres des caractéristiques analysées,
- et de montrer l'existence d'une hétérogénéité dans les comportements conduisant à sortir du chômage.

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui viennent d'être présentés, le chapitre suivant se structure de la façon suivante :

Dans la première partie, nous exposerons les hypothèses qui nous ont conduits à penser que les trois critères qui caractérisent les trajectoires professionnelles sont de nature à influencer les durées de chômage :

- pourquoi le fait d'être jeune permet-il de s'extraire d'une situation de chômage plus rapidement que le fait d'être plus âgé ?
- pourquoi l'existence d'une activité professionnelle préalable à la période de chômage peut-elle favoriser une sortie plus rapide du chômage ?
- pourquoi le fait d'avoir déjà été confronté au chômage peut-il accélérer la sortie du chômage ?

Dans la seconde partie, nous présenterons les **différences** que l'on **observe** entre les jeunes actifs et leurs aînés, les ex-actifs et les ex-inactifs et enfin entre les chômeurs récurrents et non-récurrents sur les rythmes auxquels le marché du travail absorbe les différents groupes de chômeurs.

Dans une troisième partie, nous exposerons de façon détaillée la méthode que nous avons mise en œuvre pour déterminer les origines de ces différences observées.

Enfin, dans une quatrième partie, nous présenterons les résultats auxquels cette méthode nous a permis de parvenir.

1. LE PASSE PROFESSIONNEL POURRAIT INTERVENIR SUR LES CHANCES ET LES MECANISMES DE SORTIE DU CHOMAGE : POURQUOI, COMMENT ?

L'hypothèse de base de toute cette recherche consiste à supposer que le passé professionnel des chômeurs influence les chances et les mécanismes de sortie du chômage. La trajectoire individuelle et, notamment, le moment auquel intervient le chômage dans cette trajectoire ainsi que les événements qui la jalonnent, seraient donc de nature à placer les chômeurs dans des conditions plus ou moins favorables pour une (ré)insertion plus ou moins rapide sur le marché du travail.

Pourquoi une telle hypothèse ? Pourquoi supposer que les trajectoires individuelles peuvent modifier les chances d'échapper au chômage et/ou les mécanismes qui accélèrent ou ralentissent l'insertion sur le marché du travail ? L'hypothèse que nous défendons ici s'efforce de resituer les épisodes de chômage dans une perspective "historique" et "cumulative" par rapport au parcours de l'individu. En d'autres termes, un épisode de chômage constitue un moment dans une trajectoire professionnelle. D'une certaine manière, il en est la conséquence ; et le passé professionnel des individus, par sa durée et les événements qui le composent, est porteur d'informations qui peuvent s'interpréter en termes **d'accumulation d'atouts ou au contraire de désavantages**, l'ensemble constituant, pour chaque individu, un "background" qui ne peut être indépendant de sa capacité à se sortir d'une situation de chômage.

Ainsi, nous pensons que le fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent peut intervenir sur la sortie du chômage de deux manières :

- d'une part, parce que **intrinsèquement**, ces caractéristiques modifient les chances de sortir du chômage par rapport au fait d'être plus âgé, ex-inactif ou chômeur non récurrent ;
- d'autre part, parce que ces caractéristiques peuvent modifier l'effet des **autres** critères tels que le sexe ou le niveau de formation : par exemple, le niveau de formation peut ne pas avoir le même effet sur les chances de sortie du chômage selon que l'individu a déjà travaillé ou pas.

En toute rigueur, deux séries d'hypothèses devraient être présentées :

- la première décrirait les hypothèses qui sous-tendent l'existence d'un impact **spécifique** du fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent ;
- la seconde devrait envisager l'effet croisé de ces variables avec chacune des caractéristiques individuelles introduites dans le modèle. Ces hypothèses correspondraient aux effets d'hétérogénéité attendus.

La première série d'hypothèses va être présentée dans les développements qui suivent. En revanche, en ce qui concerne la seconde série d'hypothèses, il est beaucoup plus difficile, pour des raisons que nous développerons plus loin, de formuler des hypothèses sur la façon dont ces trois caractéristiques peuvent modifier l'effet des autres critères individuels (tels que le sexe, le niveau d'instruction, etc.). Nous nous contenterons donc de donner une hypothèse générale sur la façon dont l'hétérogénéité pourrait se manifester entre les jeunes actifs et les plus âgés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs, et entre les chômeurs récurrents et non-récurrents.

1.1. Les effets possibles de l'âge : les spécificités des jeunes actifs

L'objectif initial était de distinguer les moins de 25 ans des autres actifs pour adopter le même clivage que celui utilisé dans les statistiques officielles sur le chômage, ces statistiques faisant état, la plupart du temps, de plus grandes difficultés d'insertion pour les moins de 25 ans. Toutefois, cette limite d'âge a dû être reculée à 30 ans, faute d'effectifs suffisants.

De ce fait, on peut craindre une certaine hétérogénéité dans le groupe constitué des moins de 30 ans par rapport aux actifs plus âgés : les plus jeunes (moins de 25 ans) se caractérisent sans doute par une situation moins favorable que celle des plus de 30 ans tandis que les [25-30 ans] sont probablement plus favorisés que leurs aînés. Par conséquent, les spécificités attendues des jeunes actifs en termes de durées de chômage et de mécanismes d'intégration sont plus difficiles à circonscrire puisqu'elles seront sans doute le résultat de deux tendances opposées.

Malgré cette remarque, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle le critère de l'âge, tel qu'il a été défini (moins de 30 ans / 30 ans et plus), est de nature à créer des **spécificités** en termes de **durées** de chômage et de **mécanismes** d'insertion sur le marché du travail. Quelles hypothèses peuvent être formulées à propos de ces spécificités ? En quoi le fait d'être jeune peut-il être générateur de différences ?

Les jeunes actifs qui vont faire l'objet de nos analyses constituent une population à la fois très particulière et hétérogène :

- certains sont sans expérience professionnelle et sont confrontés à leur première expérience de chômage ; il s'agit alors de jeunes adultes fraîchement sortis du système de formation initiale ;
- d'autres ont déjà pu être confrontés au chômage et disposent d'une première expérience professionnelle, mais souvent brève et qu'ils ne peuvent pas nécessairement valoriser dans les meilleures conditions parce qu'elle a été acquise au cours d'un premier emploi parfois inadapté à leurs ambitions ; ils sont en cours d'insertion et recherchent une certaine stabilité dans leur situation professionnelle ;
- enfin, certains sont de jeunes actifs incarnant le dynamisme et l'enthousiasme convoités par le marché. Leur jeune expérience est pour eux davantage un atout qu'un handicap, puisqu'elle est moins synonyme d'incompétence que de flexibilité et d'une meilleure adaptabilité aux changements.

Sur la base de ces hypothèses, on peut supposer que les mécanismes qui régissent l'insertion des jeunes actifs sur le marché du travail peuvent être différents de ceux observés chez les actifs de 30 ans et plus.

- Le simple fait d'être jeune peut être considéré, par le marché, comme un signal négatif lié par exemple à leur manque d'expérience professionnelle. On peut donc supposer que le jeune âge de certains chômeurs, en jetant le discrédit sur leur profil, minimise l'effet que leurs autres caractéristiques personnelles auraient sur leurs chances de sortie du chômage dans le cas où ils ne seraient pas différents mais juste un peu plus âgés. Par exemple, le fait de posséder un diplôme élevé ne permet pas à un jeune actif de sortir du chômage aussi rapidement qu'il ne le permet pour un chômeur plus âgé, simplement parce que le premier est jeune et qu'on lui préférera, à diplôme identique, quelqu'un de plus âgé.
- A l'opposé, leur jeune âge peut suffire à les placer dans des conditions favorables à une insertion plus facile, par exemple parce que leur formation achevée depuis peu de temps leur donne un avantage par rapport aux nouvelles techniques utilisées dans leur métier. Là encore, l'effet des autres caractéristiques individuelles serait moindre pour les jeunes chômeurs que pour leurs aînés, simplement parce que le fait d'être jeune prend le pas sur les autres caractéristiques.

1.2. Les effets possibles d'une expérience professionnelle antérieure

Quelles hypothèses peuvent-elles être formulées à propos de l'impact d'une expérience professionnelle antérieure à l'épisode de chômage ? En quoi le fait d'avoir déjà exercé une activité professionnelle peut-il modifier les chances de sortie du chômage ou les mécanismes d'intégration au marché de l'emploi ?

L'hypothèse avancée réside dans la possibilité pour les ex-actifs de valoriser un atout, en l'occurrence l'expérience professionnelle, que les ex-inactifs ne possèdent pas. Intrinsèquement, le fait d'avoir déjà travaillé pourrait donc constituer un avantage qui, d'emblée, augmenterait les chances de sortie de chômage¹.

Par ailleurs, compte tenu de cet avantage des ex-actifs, il est probable que les variables individuelles telles que l'âge, le sexe ou le niveau d'instruction interviennent de manière différente selon que l'on puisse se prévaloir d'une expérience professionnelle passée ou au contraire qu'on n'ait jamais travaillé. Dans le cas d'un recrutement ouvert aux chercheurs d'emploi sans expérience professionnelle, les employeurs ne disposent pas d'antécédents professionnels sur lesquels juger les candidats ; les profils recherchés sont donc orientés vers les critères classiques, souvent liés à l'âge et au niveau d'instruction. En revanche, si les candidats peuvent se prévaloir d'une expérience professionnelle, les critères classiques comme l'âge ou le niveau de formation pourraient céder le pas à ce savoir-faire et devenir moins discriminants².

¹ Quelques résultats préliminaires concernant l'effet de l'activité antérieure sur les chances de sortie du chômage sont présentés en annexe n°9.

² Il est important de noter que les hypothèses que nous formulons doivent être interprétées sur la base des informations dont nous disposons. En effet, on pourrait imaginer, pour les chômeurs sans expérience professionnelle, que des critères subjectifs tels que la personnalité ou l'ambition jouent davantage que pour un chômeur pouvant se prévaloir d'un savoir-faire, qui sera jugé plus facilement sur ce qu'il peut apporter concrètement et rapidement à l'employeur. Selon cette hypothèse, on peut imaginer que les critères objectifs tels que l'âge, le sexe ou le niveau d'instruction, agissent de façon identique selon l'existence ou non d'une expérience professionnelle, et que l'hétérogénéité relève davantage de ces autres critères, plus qualitatifs, donc non quantifiables et, quelle que puisse être leur importance, indisponibles dans des enquêtes de portée générale telles que l'ECHP.

Il existe, dans l'ECHP, deux façons de prendre en compte l'existence d'une expérience professionnelle antérieure :

- en l'envisageant sur l'ensemble de la carrière ; dans ce cas, on utilise une information rétrospective qui précise si l'individu a déjà travaillé, quel que soit le moment où l'activité a été exercée ;
- en se limitant au passé très proche ; dans ce cas, c'est le statut au cours du mois précédant l'entrée au chômage qui sert d'indicateur.

La première information reprend, en partie, la seconde, puisqu'une personne active avant la période de chômage a, a fortiori, déjà exercé une activité professionnelle. Cependant, les deux indicateurs ne véhiculent pas la même information puisque les individus qui ont déjà exercé une activité n'étaient pas nécessairement en emploi avant leur épisode de chômage. La différence entre les deux indicateurs correspond donc aux individus qui ont eu une activité professionnelle datant d'une ou plusieurs années et qui se présentent à nouveau sur le marché du travail après une interruption de carrière.

Cette alternative conduit à poser le problème suivant :

- en choisissant la première option, on prend le risque de tenir compte d'expériences professionnelles pouvant dater de nombreuses années et n'ayant vraisemblablement plus beaucoup de valeur sur le marché du travail ;
- en choisissant la seconde, on admet de négliger, pour des individus ayant interrompu leur carrière pendant une période assez brève, des expériences relativement proches dans le passé, acquises avant cette interruption et encore valorisables.

Les défauts de la première option valant bien ceux de la seconde, nous avons choisi de repérer l'existence d'une activité professionnelle à partir du statut occupé le mois précédant l'entrée au chômage. Le seul argument que l'on puisse avancer pour défendre ce choix tient à la qualité un peu limitée de la variable repérant l'expérience professionnelle sur l'ensemble de la carrière. En revanche, le statut précédant l'épisode de chômage est construit directement sur les calendriers d'activité, ce qui lui confère une meilleure qualité.

1.3. Les effets possibles d'une expérience antérieure de chômage

Quelles hypothèses peuvent être formulées à propos de l'impact de la **récurrence** du chômage ? En quoi le fait d'avoir déjà été confronté au chômage peut-il modifier les chances de sortie et/ou les mécanismes d'intégration au marché de l'emploi ?

Plusieurs mécanismes peuvent être envisagés :

- Première hypothèse : une période de chômage préalable a permis d'acquérir une expérience dans la recherche d'emploi, permettant de sortir plus vite d'un nouvel épisode de recherche d'emploi, grâce à une recherche plus efficace.
- Deuxième hypothèse : la récurrence du phénomène crée une adaptation des individus aux conditions du marché, adaptation qui les amène à revoir à la baisse leur salaire de réserve (c'est-à-dire le salaire en deçà duquel ils n'acceptent pas l'emploi), ce qui leur permet de trouver un emploi plus rapidement.

- Troisième hypothèse : l'existence d'une expérience passée de chômage est perçue par les entreprises comme un signal négatif ; un ex-chômeur aurait donc plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail qu'un individu n'ayant pas d'expérience préalable du chômage.

Sur la base de la première hypothèse, on peut supposer que l'expérience d'une période de chômage antérieure s'accompagne d'une meilleure connaissance du marché du travail, d'une capacité accrue à mener une recherche d'emploi mieux ciblée, plus performante et d'une appréciation plus fine des moyens permettant de mieux valoriser ses propres qualités. De ce fait, toutes choses égales par ailleurs, les chômeurs récurrents disposeraient d'atouts dont les chômeurs non-récurrents ne bénéficient pas et qui, du point de vue explicatif, pourraient prendre le **relais** des autres caractéristiques individuelles, plus classiques (âge, niveau de formation, etc.). On s'attend donc à ce que ces autres **caractéristiques** aient des **effets moins importants** sur les durées de chômage pour les chômeurs récurrents que pour ceux n'ayant pas d'expérience préalable du chômage¹.

Sur la base de la deuxième hypothèse, on peut supposer que la baisse du salaire de réserve, provoquée par une expérience passée de chômage, rend, toutes choses égales par ailleurs, les chômeurs récurrents beaucoup plus attractifs que les autres individus dont les exigences salariales n'ont pas été revues à la baisse. Là encore, on peut imaginer que le salaire de réserve devient le critère central du processus d'intégration des chômeurs récurrents sur le marché du travail, les autres caractéristiques devenant alors des critères de second plan dont l'effet sur la durée de chômage est atténué par rapport à celui estimé pour les chômeurs non-récurrents.

Concernant la dernière hypothèse, le signal négatif associé par les employeurs à l'existence d'une période de chômage préalable devient un critère central et neutralise, en partie, l'effet que les autres caractéristiques individuelles auraient eu sur la durée de chômage si cet épisode de chômage n'avait pas eu lieu.

A partir des différentes hypothèses concernant les différences que peut générer l'existence ou non d'une expérience de chômage passée sur les durées de chômage, il apparaît donc que l'effet propre de l'existence d'un chômage antérieur est **indéterminé** car il est la synthèse d'effets opposés.

Par ailleurs, il faut préciser que les effets que nous supposons ne sont sans doute valables que pour les épisodes de chômage antérieurs ayant eu lieu dans un **passé relativement proche**. En effet, on peut considérer que seules les expériences relativement récentes peuvent s'inscrire dans le cadre des hypothèses qui ont été proposées, l'expérience fournie par un épisode de chômage trop ancien étant sans doute obsolète.

¹ Aucune information concernant les techniques de recherche d'emploi mises en œuvre n'est prise en compte dans les analyses. Pourtant, il existe dans l'ECHP toute une série de questions relatives à ce point. Toutefois, elles sont collectées pour les seuls individus en situation de chômage au moment de l'enquête. Or, les informations utilisées dans nos analyses sont relatives à l'année civile précédant l'année de l'enquête. Il n'y a donc pas de correspondance systématique entre le statut au moment de l'enquête et le statut au cours des 12 mois de l'année précédente.

Compte tenu de cette remarque, notre objectif serait de ne prendre en compte que les périodes de chômage assez récentes. Pourtant, les informations disponibles dans l'ECHP ne nous permettent pas de remplir cet objectif de façon satisfaisante. Deux solutions sont envisageables pour identifier les épisodes de chômage antérieurs :

- utiliser une variable qui indique le nombre de périodes de chômage **connues au cours des cinq années qui précèdent l'entrée dans le panel**. Dans ce cas, les épisodes de chômage ne sont pas précisément datés.
- ou se limiter à la prise en compte des épisodes de chômage **connus au cours de la période d'observation** (1993-1995) ; si l'individu connaît deux épisodes de chômage dans les 3 années du panel, alors on sait que le second est précédé d'un épisode antérieur.

Aucune de ces informations n'est parfaite. La variable décrivant l'existence d'épisodes de chômage au cours des cinq années précédant l'entrée dans le panel peut correspondre, pour une même modalité, à des situations très différentes en termes de datation de l'épisode de chômage. En effet, les expériences de chômage prises en compte dans cette variable ne peuvent en aucun cas être datées de façon précise. Il est certain qu'elles interviennent dans les 5 années précédant l'entrée de l'individu dans le panel, mais il est impossible de savoir si la dernière expérience connue a eu lieu un mois ou cinq ans avant l'entrée dans le panel. De ce fait, l'écart entre le début de l'épisode de chômage étudié et l'épisode précédent peut varier entre un et huit ans selon les situations :

- pour un individu qui entre au chômage en janvier 1993 et qui a été au chômage l'année précédente, il se sera écoulé moins d'un an entre les deux expériences de chômage ;
- en revanche, pour un individu qui débute un épisode de chômage en décembre 1995 alors que le dernier qu'il ait connu date de cinq ans avant son entrée dans le panel, l'écart sera de huit ans.

Cette variable soulève donc un problème d'hétérogénéité entre les situations dont elle rend compte qui rendra difficile l'interprétation.

Si on se limite à la prise en compte des épisodes de chômage connus au cours des trois années du panel, un autre problème, de nature différente, limite la qualité de l'information. Les périodes de chômage antérieures prises en compte sont, certes, relativement récentes puisqu'elle se situent, au plus, dans les trois années précédant l'épisode de chômage étudié¹, mais, l'information n'est pas la même selon le moment où débute l'épisode de chômage. En effet, le passé pris en compte pour les expériences antérieures de chômage peut être différent et varier de 0 mois pour les individus qui sont déjà au chômage en début de panel à 35 mois pour ceux qui débutent une période de chômage en décembre 1995.

Face à ces problèmes, nous avons décidé de ne retenir que les épisodes de chômages connus au cours du panel puisque l'option alternative aurait conduit à prendre en compte des épisodes de chômage pouvant dater de 8 ans. Considérer alors que ces expériences lointaines peuvent constituer une certaine expérience dans la recherche d'un emploi serait une hypothèse trop forte, la situation sur le marché du travail ayant pu évoluer et l'expérience acquise, si tant est qu'elle n'ait pas été oubliée, n'étant vraisemblablement plus pertinente.

¹ La limite de trois ans sera atteinte dans le cas d'individus achevant un premier épisode de chômage en janvier 1993 et en débutant un second en décembre 1995.

Toutes les hypothèses présentées ici sont relatives aux divergences que peuvent générer les trajectoires professionnelles individuelles à la fois sur les chances de sortie du chômage et sur les mécanismes qui y conduisent. Certaines s'opposent, ce qui ne nous autorise pas à conclure sur les effets attendus. L'enjeu de ce rapport consiste justement à voir quels sont les effets qui l'emportent. Mais avant d'entamer le processus de validation de ces hypothèses, nous allons présenter le point de départ de notre analyse, c'est-à-dire l'ampleur des différences **constatées** quand on compare les rythmes de sortie du chômage d'individus ayant des trajectoires professionnelles différentes. Ces différences sont issues de procédures **descriptives** et ce sont elles qui seront **décomposées** en effets de structure, en effets propres et en effets d'hétérogénéité liés au fait d'être jeune ou plus âgé, d'être ex-actif ou ex-inactif, et d'être chômeur récurrent ou non-récurrent.

2. LES CHANCES DE SORTIE DU CHOMAGE SELON LE PASSE PROFESSIONNEL : QUELLES INEGALITES ... APPARENTES !

Comme nous l'avons déjà évoqué, le constat est sans ambiguïté : du point de vue descriptif, la diversité des trajectoires professionnelles individuelles génère des différences importantes sur les rythmes auxquels le marché absorbe les chômeurs. Dans la très grande majorité des pays, les jeunes chômeurs sortent plus vite du chômage que les chômeurs plus âgés ; c'est également le cas pour les chômeurs ayant déjà exercé une activité professionnelle avant d'être au chômage par rapport à ceux qui n'ont encore jamais travaillé ; les individus ayant déjà connu un épisode de chômage bénéficient du même avantage : ils sont insérés plus rapidement sur le marché du travail que ceux qui n'ont jamais été confrontés au chômage.

Ainsi, dans la très grande majorité des pays, les différentes caractéristiques des trajectoires professionnelles ont un effet significativement différent sur les chances de sortie du chômage¹ (cf. tableau n°2).

Plus précisément, à l'exception de l'Espagne et du Portugal, les jeunes de moins de 30 ans sortent du chômage selon des rythmes significativement différents de ceux de leurs aînés. Quand les différences observées sont significatives, elles le sont toujours en faveur des plus jeunes, qui sortent plus rapidement que leur aînés, sauf en Italie et en Grèce où c'est l'inverse qui apparaît.

Concernant les chances de sortie du chômage des ex-actifs et des ex-inactifs, seuls l'Allemagne et le Danemark n'affichent aucune différence significative. Dans tous les autres pays, l'expérience préalable d'une activité professionnelle accélère la sortie du chômage.

Pour les chômeurs récurrents et non récurrents, la Grande-Bretagne vient s'ajouter à la liste des exceptions : comme au Danemark et en Allemagne, aucune différence significative n'y apparaît entre les chances de sortie du chômage des uns et des autres. En revanche, dans les sept autres pays, les chômeurs récurrents échappent au chômage plus rapidement que ceux n'ayant jamais été confrontés à la situation.

¹ Résultats des procédures de life-table avec les caractéristiques des trajectoires professionnelles comme variable de strate.

T₂ *Caractère significatif de la différence entre les fonctions de survie associées aux différentes caractéristiques des trajectoires professionnelles*

<i>Pays¹</i>		<i>Moins de 30 ans / 30 ans et plus</i>		<i>Ex-actifs / ex-inactifs</i>		<i>Chômeurs récurrents / chômeurs non-récurrents</i>
Allemagne	s	Jeunes sortent + vite	ns		ns	
Danemark	s	Jeunes sortent + vite	ns		ns	
Belgique	s	Jeunes sortent + vite	s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
France	s	Jeunes sortent + vite	s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
Grande-Bretagne	s	Jeunes sortent + vite	s	Ex-actifs sortent + vite	ns	
Irlande	s	Jeunes sortent + vite	s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
Italie	s	Jeunes sortent - vite	s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
Grèce	s	Jeunes sortent - vite	s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
Espagne	ns		s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite
Portugal	ns		s	Ex-actifs sortent + vite	s	Récurrents sortent + vite

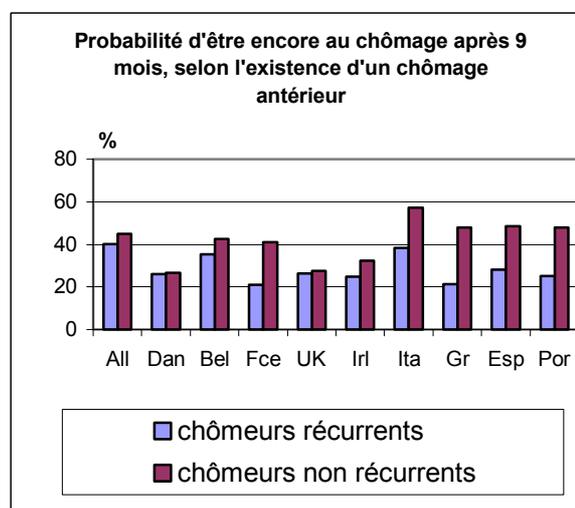
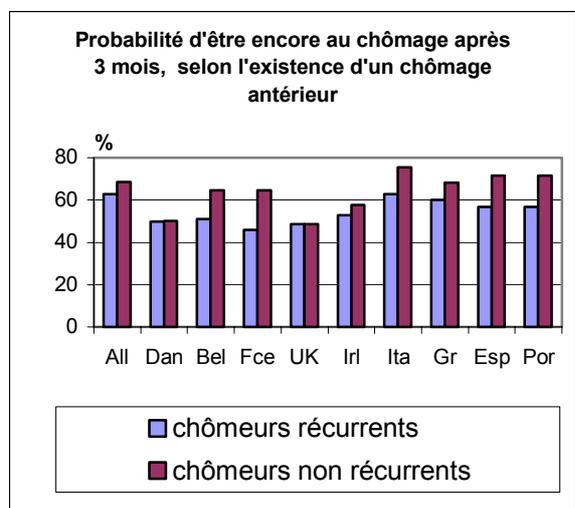
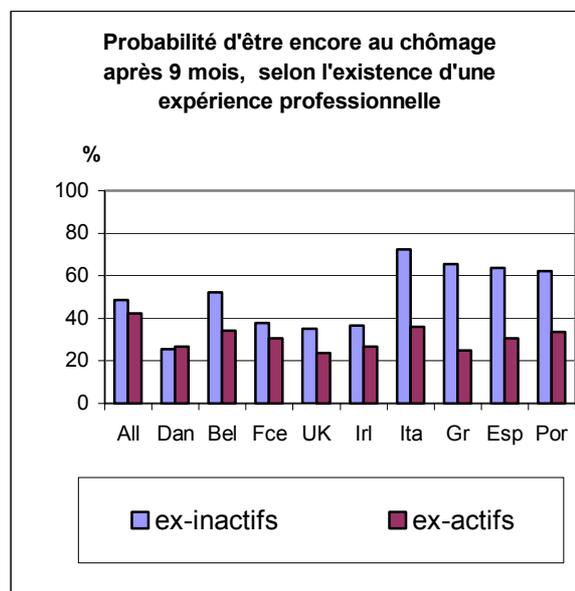
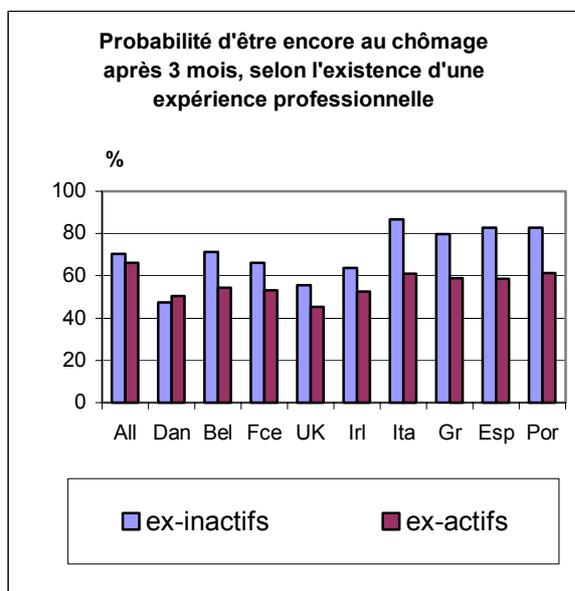
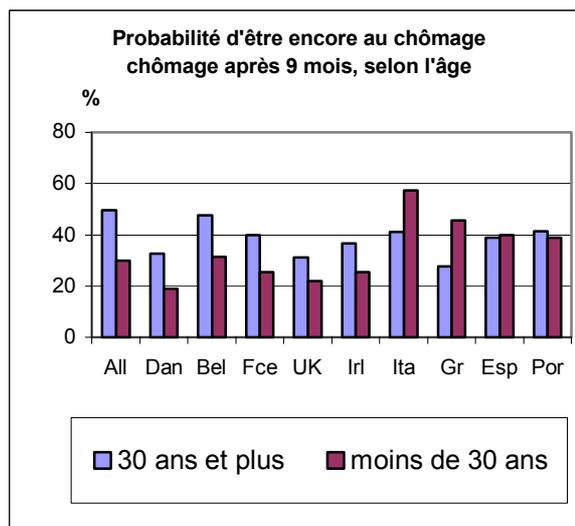
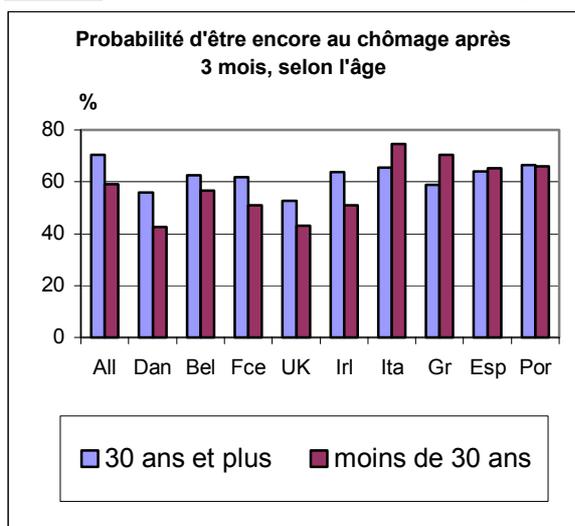
s = différence significative au seuil de 5% / ns = différence non significative (test de Wilcoxon)

Afin de quantifier les écarts entre les chances de sortie du chômage des différents sous-groupes de chômeurs, le graphique n°7 propose, pour chaque groupe de chômeurs, la probabilité d'être encore au chômage après respectivement 3 mois et 9 mois passés dans cette situation. Une probabilité plus élevée pour un groupe signifie que les individus restent plus longtemps au chômage ; les durées de chômage sont donc plus longues et l'insertion moins rapide.

¹ Le Luxembourg a été supprimé des analyses puisque l'ECHP ne fournit, pour ce pays, que 67 épisodes de chômage sur les trois années. Cette analyse sera reprise ultérieurement sur les données originales du PSELL II.

G7

Probabilité d'être encore au chômage après 3 et 9 mois selon les caractéristiques de la trajectoire professionnelle



Pour toutes les caractéristiques de trajectoires professionnelles et pour tous les pays, à l'exception de ceux qui n'affichent pas de différences significatives, les écarts sont toujours assez élevés. Par ailleurs, dans de nombreux cas, ces écarts se creusent à mesure que le temps passe.

C'est sur le critère ex-actif / ex-inactif que les différences sont les plus frappantes : en moyenne sur les différents pays (sont exclus les pays où les différences ne sont pas significatives), le pourcentage d'ex-actifs encore au chômage après trois mois est inférieur de 19 points à celui des ex-inactifs, ce chiffre s'élevant à 23,5 points après 9 mois passés au chômage. Ce sont les quatre pays méditerranéens qui ont les situations les plus contrastées entre ex-actifs et ex-inactifs.

Les écarts observés sur les deux autres critères sont également importants :

- le pourcentage de jeunes encore au chômage après trois mois est inférieur, en moyenne, de 10,5 points à celui des individus plus âgés ; après 9 mois, l'écart s'élève à 15 points ;
- pour les chômeurs récurrents, ces chiffres atteignent respectivement 12,5 et 19 points par rapport aux chômeurs non récurrents. Là encore, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal sont les pays où les écarts sont les plus élevés.

Sans contrôler les effets que les caractéristiques individuelles peuvent avoir sur les durées de chômage, la diversité des trajectoires individuelles place donc les individus dans des situations relativement différentes en termes de sortie du chômage. Compte tenu de ce constat, deux questions se posent :

- Les différences observées ne sont-elles qu'apparentes ou sont-elles réelles ?
- Et si elles sont réelles, quelles en sont les origines ?

3. COMMENT DECODER LES DIFFERENCES OBSERVEES DANS LES DUREES DE CHOMAGE : NE SONT-ELLES QU'APPARENTES OU SONT-ELLES REELLES ? SI ELLES SONT REELLES, QUELLES EN SONT LES ORIGINES ?

Les disparités observées ne sont pas nécessairement ce qu'elles semblent être, c'est-à-dire **des différences liées au simple et unique fait** d'être jeune actif ou plus âgé, d'avoir une expérience antérieure du travail ou non, et d'avoir une expérience préalable du chômage ou non.

Nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, les différences apparentes entre jeunes actifs et actifs plus âgés, entre ex-actifs et ex-inactifs et entre chômeurs récurrents et non-récurrents peuvent s'expliquer par trois types d'effets : des effets de structure, des effets propres de l'âge, de l'activité antérieure ou du chômage antérieur et des effets d'hétérogénéité dans les mécanismes conduisant à sortir du chômage. Seule l'identification de ces trois effets permettra de comprendre l'origine des disparités observées et surtout de mesurer la **réalité** des différences que génèrent les trois caractéristiques étudiées. La recherche de ces différents types d'effets nécessite le recours à l'économétrie puisque seule une analyse menée **toutes choses égales par ailleurs** permet d'obtenir les résultats souhaités.

3.1. De l'apparent au réel, du descriptif à l'explicatif : le recours à l'économétrie et à un modèle global avec effets croisés permettant, en neutralisant les effets de structures, d'identifier l'existence d'effets réels et d'effets d'hétérogénéité

Encadré n°2

Rappel / Effets de structure, effets propres et effets d'hétérogénéité

Ces trois effets se manifestent de la façon suivante :

- Les effets de structure : si de tels effets existent (et s'ils sont les seuls à expliquer les différences observées) cela signifie que, intrinsèquement, le fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent ne réduit pas les durées de chômage. En revanche, cela signifie que les sous-groupes de chômeurs se distinguent les uns des autres par une structure différente : les uns possèdent **plus souvent** que les autres les caractéristiques favorables à une sortie rapide du chômage. Cette répartition non aléatoire des caractéristiques individuelles génère des effets de structure et conduit, pour les groupes de chômeurs, à des rythmes de sortie du chômage différents : si les jeunes sortent du chômage plus rapidement que les actifs plus âgés, ce n'est pas parce qu'ils sont jeunes mais parce que, par exemple, ils ont plus souvent que leur aînés une meilleure qualification.
- A l'opposé, les effets propres : l'existence d'effets propres signifie que, intrinsèquement, le fait d'être jeune, ex-actif ou chômeur récurrent est porteur d'un "signal" qui, indépendamment de tous les autres critères, placent les individus dans de meilleures conditions que les autres pour sortir plus rapidement du chômage. Cet effet se mesure par la différence qui demeure, en termes de sortie de chômage, entre un jeune actif et un actif plus âgé, un ex-actif et un ex-inactif et un chômeur récurrent et un autre non-récurrent, quand l'ensemble des effets de structure ont été neutralisés.
- Les effets d'hétérogénéité dans les comportements : les différentes caractéristiques individuelles ont un effet différent sur les chances de sortie du chômage selon qu'on soit jeune actif ou plus âgé, ex-actif ou ex-inactif, chômeur récurrent ou non. Par exemple, un niveau de formation élevé peut être valorisé davantage chez les jeunes que chez les actifs plus âgés, parce que, pour les seconds, l'expérience professionnelle, parce qu'elle est plus longue, prend le pas sur le niveau d'instruction.

Notre objectif est de mesurer et de comprendre les différences entre les jeunes actifs et les actifs plus âgés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs, et enfin, entre les chômeurs récurrents et non-récurrents. Par rapport à cet objectif, ce sont donc trois analyses différentes qui ont été menées, la première centrée sur l'effet de l'âge, la deuxième centrée sur l'effet de l'existence d'une expérience professionnelle préalable à la période de chômage; et enfin la dernière, centrée sur l'existence d'une expérience préalable de chômage.

Par exemple, la spécification du modèle permettant d'identifier les effets liés à l'existence d'une activité professionnelle antérieure à la période de chômage est la suivante (tous les modèles qui seront testés dans ce document sont des modèles de Cox à hasard proportionnel¹) :

$$h(t) = h_0 * \exp (a * \text{âge} + b * \text{sexe} + f * \text{niveau de formation} + c * \text{ex-actif} + \\ d * \text{ex-actif} * \text{âge} + e * \text{ex-actif} * \text{sexe} + g * \text{ex-actif} * \text{niveau de formation} + \dots) \quad (\mathbf{I})$$

où $h(t)$ est le taux de hasard estimé à chaque moment du temps (c'est-à-dire la probabilité de sortir du chômage au temps t) et h_0 , le taux de hasard de base². Dans cet exemple, nous n'avons inscrit, par souci de lisibilité, que quelques-unes des variables effectivement prises en compte dans nos analyses. Nous reviendrons plus loin sur la liste de celles qui ont été introduites dans les modèles.

Comment lire à partir de cette spécification les trois effets recherchés ?

- L'effet propre de l'existence d'une activité professionnelle antérieure à la période de chômage se lit dans le coefficient "c". Si ce coefficient, associé à la variable indiquant si le chômeur était actif avant sa période de chômage, est significativement différent de 0, cela signifie que, **toutes choses égales par ailleurs**, les ex-actifs ont **réellement** des chances de sortie du chômage différentes des ex-inactifs. Dans le cas contraire, celui d'un coefficient non significativement différent de 0, cela signifie que les différences observées avant prise en compte des effets des variables individuelles ne sont qu'apparentes et ne sont le fruit que des effets de structure.
- Les effets de structure, quant à eux, ne se mesurent pas directement par l'un des coefficients du modèle. Ils sont le résultat de la confrontation entre, d'une part, l'écart **brut** qui apparaît **avant** la prise en compte des effets des variables, entre les ex-actifs et les ex-inactifs, et d'autre part, l'effet propre qui demeure **après la neutralisation de ces effets**. Par exemple, supposons qu'avant neutralisation des effets de structure, l'écart entre les chances de sortie du chômage des ex-actifs et des ex-inactifs soit de 10 points, après 3 mois passés au chômage (après un trimestre, les ex-actifs ont 30% de chances d'être sortis du chômage tandis que les ex-inactifs n'ont que 20% de chances d'en être sortis). Supposons également qu'après neutralisation des effets de structure, cet écart tombe à 3 points. Dans ce cas, les effets de structure expliquent 7 points des différences observées entre ex-actifs et ex-inactifs.

¹ Les tests permettant de vérifier l'hypothèse de proportionnalité de l'effet des variables sur les durées de chômage ont été réalisés et confirment la pertinence du choix de la spécification. Pour des précisions méthodologiques sur les modèles de Cox, cf. annexe n°8.

² Le modèle de Cox étant semi-paramétrique, il n'est pas nécessaire de spécifier la forme fonctionnelle qui ajuste le mieux les taux de hasard. Le modèle estime une fonction, appelée fonction de base, qui correspond aux chances de sortie du chômage pour un individu ayant les caractéristiques nulles des variables. C'est à partir de cette fonction que les effets des variables sont estimés. A titre d'exemple, signalons que, dans les modèles que nous testerons, les caractéristiques nulles correspondent à un homme ayant le niveau de formation le plus élevé, célibataire, sans enfant, etc.

- Les effets d'hétérogénéité se lisent dans les coefficients associés aux différentes variables **croisées**. Toutes les caractéristiques individuelles (comme l'âge ou le sexe) sont croisées avec le fait d'avoir une expérience professionnelle antérieure. Si on prend l'exemple du sexe, le caractère significatif de la variable "*sexe * ex-actif*" signifie que le fait d'être une femme modifie les chances de sortie du chômage par rapport au fait d'être un homme de **manière différente** selon qu'on soit ex-actif ou ex-inactif.

Avant de présenter les résultats auxquels les analyses nous ont menés, il reste à présenter l'ensemble des variables introduites dans les modèles. Nous allons donc lister ces variables et, pour chacune d'entre elles, expliquer son effet attendu sur les chances de sortie du chômage. En toute rigueur, comme nous l'avons déjà évoqué, il aurait fallu nuancer les effets attendus en fonction des différents sous-groupes de chômeurs. En effet, pour chaque variable, des réponses aux six questions suivantes auraient dû être données :

1. Est-ce que l'on suppose que la variable X a un effet hétérogène selon qu'on est **ex-actif ou ex-inactif** ?
2. Le cas échéant, quelle est l'hypothèse qui justifie cette hétérogénéité ?
3. Est-ce que l'on suppose que la variable X a un effet hétérogène selon qu'on est **chômeur récurrent ou chômeur non-récurrent** ?
4. Le cas échéant, quelle est l'hypothèse qui justifie cette hétérogénéité ?
5. Est-ce que l'on suppose que la variable X a un effet hétérogène selon qu'on est **un jeune actif ou un actif plus âgé** ?
6. Le cas échéant, quelle est l'hypothèse qui justifie cette hétérogénéité ?

Pour certaines variables comme le niveau de formation par exemple, il est possible de poser certaines hypothèses. Par exemple, on peut supposer que le niveau de formation a un effet de plus grande ampleur pour les jeunes actifs que pour leur aînés : puisque ne disposant que de peu d'expérience professionnelle, c'est le seul élément que peuvent valoriser les jeunes actifs ; en revanche, pour les actifs plus âgés, on peut s'attendre à ce que l'effet du niveau de formation soit plus faible puisqu'on peut supposer qu'il cède le pas à celui de l'expérience professionnelle qui devient l'élément le plus valorisable de leur trajectoire. Cependant, fournir des réponses de même nature pour toutes les variables n'est pas un exercice facile : comment savoir a priori si le montant du revenu perçu par le conjoint, qui est l'une des variables retenues dans nos analyses, a un effet différent sur la sortie de chômage des ex-actifs et sur celle des ex-inactifs ? Par ailleurs, dans la mesure où quinze variables ont été retenues dans le modèle, il faudrait répondre à 90 questions. Ces deux raisons nous ont conduits à simplifier l'approche en nous limitant à fournir pour chaque variable une hypothèse générale formulée sans référence explicite au problème d'hétérogénéité des groupes de chômeurs.

*Remarque : Il est important de préciser que la mise en œuvre d'un modèle global, c'est-à-dire d'un modèle analysant l'ensemble de la population au sein d'une même spécification, est intéressante et suffisante si le seul objectif des analyses est **d'identifier** (et non de quantifier) l'existence des trois types d'effets, ce qui est le cas dans ce rapport. En revanche, si on souhaite dépasser cet objectif d'identification pour passer à une estimation de **l'ampleur** des effets purs, de structure et d'hétérogénéité, il est préférable de fonder ces estimations sur les résultats fournis par des modèles séparés : la réalisation de modèles séparés consisterait, par exemple pour analyser les effets liés à l'existence d'une expérience professionnelle préalable, à estimer, d'une part, un premier modèle ne concernant que les ex-*

actifs et, d'autre part, un second modèle ne concernant que les ex-inactifs. Les variables croisées disparaîtraient évidemment du modèle et pour identifier l'effet d'hétérogénéité lié à une variable, il faudrait comparer les coefficients de la variable estimés par chacun des deux modèles (des tests sont évidemment nécessaires). Modèle global et modèles séparés conduisent strictement aux mêmes conclusions sur l'existence de tel ou tel effet. En revanche, la mesure des effets est différente puisque la référence n'est pas la même dans un modèle séparé et dans un modèle global : cela tient à l'estimation de la fonction de hasard de base qui est différente selon que l'on estime un modèle global ou deux modèles séparés¹.

*Dans le corps du rapport, nous nous sommes limités à une approche destinée à mettre en évidence **l'existence** d'effets de structure, d'effets propres ou d'effets d'hétérogénéité. Notre ambition essentielle est en effet de comprendre et de décomposer les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage, et surtout de mettre en évidence les principales différences qui caractérisent les mécanismes de sortie du chômage des différents groupes d'individus. Toutefois, le passage de l'identification à la mesure des effets a quand même été réalisé. Compte tenu du nombre important de variables explicatives introduites dans le modèle, les résultats chiffrés sont extrêmement nombreux ; leur présentation devient vite pesante et il est extrêmement difficile d'en dégager l'essentiel. C'est la raison pour laquelle les analyses liées à l'analyse de **l'ampleur** des effets ont été reportées en annexe n°17. Le lecteur intéressé pourra s'y reporter.*

3.2. Choix des caractéristiques potentiellement actives sur les sorties de chômage et introduites dans le modèle

Il existe un grand nombre de caractéristiques dont on peut supposer qu'elles agissent de façon significative sur les chances de sortie du chômage. Les théories du travail en fournissent un certain nombre et les comportements que l'on peut observer au quotidien nous donnent l'intuition que d'autres caractéristiques, plus spécifiques à la sphère privée, peuvent également influencer les comportements individuels pour accélérer ou ralentir la sortie du chômage.

Parmi les caractéristiques que proposent les théories du travail, on peut citer l'âge, la qualification, l'expérience professionnelle, le salaire de réserve ou encore le secteur d'activité, les niveaux de salaires offerts, sans oublier toutes les mesures sociales dont bénéficient les chômeurs au titre des programmes publics de lutte contre le chômage. Concernant la sphère privée, on peut supposer que la structure du ménage et la contrainte budgétaire que subit le ménage auquel appartient le chômeur peuvent avoir un effet sur la durée de chômage.

¹ Pour un exposé détaillé de ce point, cf. annexe n°13.

Par rapport à l'ensemble des variables potentiellement actives sur les durées de chômage, il nous a été malheureusement impossible d'être exhaustif. Certes, la richesse de l'ECHP permet de tester dans quelle mesure les facteurs essentiels décrivant les conditions de vie des individus allongent ou réduisent leurs durées de chômage. En revanche, certaines autres variables, dont on peut penser qu'elles contribuent activement à expliquer les durées de chômage, n'ont pu être prises en compte. Au premier rang de ces variables, on peut citer le salaire de réserve, qui est au centre de nombreuses théories, le secteur d'activité¹ ou la nationalité², et surtout toutes les variables relatives à la participation des individus aux programmes nationaux de lutte contre le chômage, variables dont l'absence doit vraisemblablement être préjudiciable à la qualité des résultats et de leur interprétation. Par ailleurs, les variables qui permettent de juger la qualité de la recherche d'emploi en termes d'efficacité font également défaut, tout comme certaines caractéristiques individuelles plus subjectives telles que l'enthousiasme, le dynamisme, l'image de soi donnée aux employeurs, informations dont on voit mal comment les appréhender mais qui, toutes choses égales par ailleurs, pourraient être décisives dans le cadre d'un recrutement.

Les hypothèses qui vont être formulées sur les effets des caractéristiques mettent en jeu des logiques différentes.

- Certaines présupposent des comportements "actifs" de la part des chômeurs : on considère qu'ils ont le pouvoir, en fonction de leurs contraintes individuelles ou des facilités dont ils peuvent bénéficier, de réduire ou d'allonger leur durée de chômage. Ils ne se contentent pas d'être passifs et de subir la loi du marché mais déterminent, pour partie, leur chance d'échapper au chômage.
- D'autres hypothèses relèvent davantage de comportements émanant des employeurs qui, au travers des critères de sélection qu'ils fixent, augmentent les chances de sortie des individus qui y répondent et réduisent celles des autres.
- Enfin, d'autres hypothèses sont relatives à l'effet du contexte macroéconomique et conjoncturel ; elles ne mettent en cause ni les comportements des demandeurs d'emploi, ni ceux des employeurs.

Précisons enfin, que les critères qui caractérisent les trajectoires professionnelles individuelles (moins de 30 ans / 30 ans et plus – ex-actifs / ex-inactifs – chômeurs récurrents / non récurrents) sont présentés ici comme des variables au même titre que les autres³.

¹ Le secteur d'activité dans lequel l'individu opère sa recherche d'emploi est une variable sans doute importante dans la détermination des durées de chômage. Cependant, cette information est inexistante en l'état. On aurait pu alors repérer, pour chaque chômeur, le secteur d'activité de l'emploi précédent, le cas échéant, ou celui de l'emploi occupé après la période de chômage pour les chômeurs qui se réinsèrent sur le marché du travail. Notons que cette proxy pose des problèmes dans la mesure où de nombreuses professions sont transversales à différents secteurs. Par ailleurs, les effectifs par sous-groupe de chômeurs sont trop limités et interdisent d'utiliser l'information relative au secteur d'activité à partir de la nomenclature proposée dans l'ECHP. En outre, réaliser des agrégations sur cette nomenclature n'aurait eu que peu de sens.

² Faute d'effectifs, la nationalité n'a pas pu être prise en compte.

³ Toutes les statistiques descriptives relatives aux variables de contrôle figurent en annexe n°10.

□ Age

Cette variable¹ est introduite dans le modèle sous forme d'un jeu de dummies, chacune représentant une tranche d'âges : [24-29], [30-40], [41 et plus], les moins de 24 ans constituant la référence. Le choix de cette spécification se justifie par les hypothèses que nous formulons à propos de la relation entre âge et durée de chômage. En effet, cette spécification permet de rendre compte des effets non linéaires que sous-tendent nos hypothèses.

L'âge pourrait être un indicateur de la capacité de l'individu à s'adapter aux conditions d'un nouvel emploi et de sa flexibilité dans un environnement nouveau. En ce sens, on pourrait attendre un effet non linéaire de l'âge sur la durée de chômage : par rapport aux plus jeunes (moins de 24 ans), une certaine augmentation de l'âge (entre 24 et 40 ans²) pourrait d'abord indiquer une plus grande maturité et donc une meilleure adaptabilité ; puis, à partir de 40 ans, les habitudes prises pourraient être sclérosantes, et l'âge indiquerait alors des difficultés de plus en plus importantes d'adaptation. Ainsi, par rapport aux plus jeunes, l'augmentation de l'âge aurait, sur la durée de chômage, d'abord un effet réducteur puis amplificateur.

Un autre effet, qui s'oppose partiellement au précédent, relève de la plus grande capacité des jeunes actifs à manipuler facilement l'outil informatique et les nouvelles techniques de production, simplement parce que leur formation récente a pu intégrer l'apprentissage des connaissances que ces outils présupposent. On peut alors imaginer que les actifs âgés de moins de 30 ans soient de ce point de vue plus attractifs que leur aînés.

□ Sexe

Etant donné que l'on raisonne ici toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire notamment à diplôme et à expérience professionnelle identiques, on pourrait penser a priori qu'il n'y a pas d'impact du sexe sur la durée du chômage. En effet, l'existence d'un tel effet serait le signe d'une discrimination homme-femme. C'est donc l'absence d'effet que l'on cherche à vérifier en introduisant cette variable dans l'analyse. La modalité de référence est le sexe masculin.

□ Niveau de formation

Le marché de l'emploi est tel que ce sont généralement les individus les plus diplômés qui ont le plus de chances de sortir rapidement du chômage. La durée de chômage diminuerait donc quand le niveau de formation augmente. Cette variable a été spécifiée sous la forme d'un jeu de deux dummies : niveau inférieur au baccalauréat, niveau équivalent au baccalauréat, le niveau supérieur au baccalauréat étant la référence.

¹ Soulignons que, pour cette variable comme pour toutes les autres, c'est la valeur relative à l'année où l'individu entre au chômage qui est prise en compte.

² Il est possible que l'effet que nous décrivons ici n'intervienne qu'à partir de 30 ans au lieu de 24 ans.

❑ Taille du ménage

Plus l'individu peut compter sur d'autres personnes pour assurer la couverture de ses besoins, moins il ressent l'urgence de (re)trouver un emploi. Dans ce sens, on peut s'attendre à ce que la durée du chômage s'allonge lorsque la taille du ménage augmente.

Toutefois, cette hypothèse est fondée sur l'idée que la taille du ménage rend compte du nombre d'apporteurs de revenus, alors qu'elle peut aussi tenir au nombre d'enfants ou à la présence d'autres personnes ne disposant pas de ressources personnelles. A l'inverse, on pourrait donc penser que, lorsque le nombre d'enfants augmente, l'individu se trouve en charge d'un plus grand nombre de personnes dépendantes, et est alors incité à trouver rapidement un emploi. Par conséquent, l'effet de la taille du ménage sur la durée du chômage est indéterminé. Cependant, l'interaction, dans la taille du ménage, entre nombre d'apporteurs de revenu et nombre d'enfants sera en grande partie neutralisée par l'introduction du nombre d'enfants de moins de 6 ans. La taille du ménage est spécifiée par une variable continue.

❑ Nombre d'enfants de moins de 6 ans

Cette caractéristique permet justement de rendre compte partiellement de l'hypothèse énoncée précédemment : si des enfants sont à la charge de l'individu au chômage, celui-ci est incité à trouver une source de revenus lui permettant de subvenir à leurs besoins ; il cherchera donc peut-être de façon plus active un emploi, et/ou acceptera plus rapidement l'un de ceux qui lui sont proposés, étant même prêt pour cela à diminuer son salaire de réserve. Par conséquent, la présence d'enfants dans le ménage pourrait avoir pour effet de diminuer la durée de chômage. On pourrait toutefois supposer aussi que cette attitude puisse être surtout celle du chef de ménage (c'est-à-dire celle du père, le plus souvent), alors que la mère, si elle était au chômage, pourrait choisir de profiter de la période de chômage pour s'occuper de ses enfants lorsque ceux-ci sont très jeunes (c'est la raison pour laquelle nous nous sommes limités aux enfants de moins de six ans). Dans ce cas, la présence d'enfants aurait alors pour impact d'augmenter la durée pendant laquelle la mère restera au chômage. Ainsi, l'effet du nombre d'enfants pourrait être différent selon le sexe de l'individu au chômage.

Le nombre d'enfants a été introduit sous forme d'une variable continue. Par ailleurs, pour tester l'hypothèse d'un impact différent selon le sexe du parent, une variable croisant le nombre de jeunes enfants et le sexe de l'individu au chômage a été créée.

❑ Existence d'un conjoint

Alors qu'il semble peu vraisemblable que le statut matrimonial officiel puisse avoir en lui-même un impact sur la durée de chômage, on peut au contraire penser que le fait de vivre en couple ou de ne pas avoir de conjoint peut influencer la durée de chômage d'un individu. Cependant, les hypothèses que nous formulons sur l'effet de l'existence d'un conjoint varient selon que ce dernier est actif et/ou apporteur de revenu. En effet, l'individu qui n'a pas de conjoint ou dont le conjoint n'est pas apporteur de revenu ne peut pas compter sur les ressources financières que celui-ci peut procurer au ménage ; il accepterait donc plus rapidement de diminuer son salaire de réserve. On pourrait alors s'attendre à ce que les individus qui vivent sans conjoint aient une durée de chômage plus courte.

Cependant, ces derniers ne bénéficient pas de la connaissance éventuelle que le conjoint, s'il est actif, peut avoir du marché du travail et qui peut rendre la recherche d'emploi plus efficace ; par conséquent, leur durée de chômage pourrait être supérieure à celle des individus qui vivent en couple.

L'impact attendu de cette caractéristique sur la durée du chômage est donc indéterminé. Aussi, pour tenir compte des effets potentiels différents selon le statut du conjoint, nous avons introduit comme variable explicative le revenu du conjoint qui dans la quasi totalité des cas provient d'une activité professionnelle.

L'existence d'un conjoint est intégrée dans l'analyse sous forme d'une variable dichotomique indiquant si l'individu vit en couple ou non, cette dernière modalité étant la référence.

□ Revenu du conjoint

Deux hypothèses relevant d'effets opposés peuvent être avancées concernant l'effet du revenu du conjoint sur les durées de chômage.

- Si le revenu apporté par le conjoint est relativement élevé, alors l'individu pourrait ressentir moins fortement l'urgence de trouver un emploi lui permettant de subvenir à ses besoins et à ceux de son ménage ; il pourrait donc se permettre d'attendre de trouver l'emploi qui lui convient vraiment, sans avoir à diminuer son salaire de réserve. En ce sens, cette caractéristique aurait pour impact attendu d'augmenter la durée de chômage.
- Cependant, l'individu pourrait également utiliser les revenus de son conjoint pour rendre sa recherche d'emploi plus efficace, et donc pour réduire le temps qu'il passera au chômage.

Par conséquent, l'impact attendu de cette caractéristique sur la durée de chômage est indéterminé. Cette variable est introduite dans l'analyse sous la forme d'une variable continue, indiquant le montant du revenu du conjoint exprimé en dollars corrigés des parités de pouvoir d'achat (les coefficients estimés indiquent l'effet sur les chances de sortie du chômage d'une augmentation de 100 \$ PPA).

□ Jugement sur la charge financière représentée par les emprunts du ménage

Les emprunts contractés par un ménage constituent une charge financière qui pourrait inciter les individus au chômage à accepter de diminuer d'autant plus rapidement leur salaire de réserve que le poids de cette charge est élevé. En ce sens, on s'attend donc à ce que la durée de chômage diminue avec l'augmentation du poids des emprunts dans le budget du ménage.

Cependant, le montant des emprunts n'est pas une information disponible dans l'ECHP. En revanche, on dispose de l'opinion du ménage sur la façon dont il ressent la charge financière que représentent les emprunts qu'il a contractés. L'individu enquêté indique si cette charge financière, le cas échéant, est ressentie comme étant "très lourde", "relativement lourde" ou, au contraire, si elle ne "représente pas un problème". Cette information est donc

prise en compte, dans les modèles testés, sous la forme d'un jeu de dummies, la modalité de référence étant celle où l'individu ne supporte aucune charge financière liée à un emprunt.

❑ Statut d'occupation du logement

La variable relative au statut d'occupation du logement permet de distinguer :

- les propriétaires¹, qu'ils soient accédants à la propriété ou qu'ils aient achevé le paiement de leur logement,
- et les locataires.

Dans la mesure où l'accession à la propriété implique dans de nombreux cas d'endosser une charge financière souvent lourde et inscrite dans la durée, on peut supposer que le fait de prendre la décision d'acquérir un logement indique un certain sentiment de sécurité par rapport à la situation professionnelle : les propriétaires ne se sentiraient pas ou peu exposés au risque du chômage. Par ailleurs, s'il y avait perte d'emploi, ils pensent sans doute disposer d'atouts leur permettant de retrouver un emploi assez rapidement, faute de quoi l'engagement en termes financiers n'aurait vraisemblablement pas été pris. Par conséquent, la durée de chômage des propriétaires pourrait être inférieure à celle des locataires.

Inversement, le fait d'être propriétaire pourrait être un frein à la mobilité, ce qui réduirait les chances de trouver un emploi rapidement par rapport à un chômeur ayant un champ de recherche plus étendu.

Le statut d'occupation du logement est pris en compte par une dummy distinguant locataires et propriétaires, les propriétaires constituant la modalité de base.

❑ Montant de l'assurance chômage

Percevoir une prestation au titre de l'assurance chômage pourrait avoir deux impacts opposés.

- D'un côté, cette prestation pourrait permettre à l'individu qui en bénéficie d'avoir plus de moyens pour rendre efficace sa recherche d'emploi, et donc elle pourrait diminuer la durée pendant laquelle il va rester au chômage, diminution d'autant plus forte que le montant perçu au titre de l'assurance chômage serait élevé.
- D'un autre côté, et inversement, percevoir une telle prestation, si elle correspond à un droit qui n'est pas sur le point d'être suspendu, pourrait le désinciter à rechercher activement un emploi ou à accepter l'un de ceux qui lui sont offerts.

Par conséquent, le montant de l'assurance chômage a un effet attendu indéterminé sur la durée de chômage. Cette variable est introduite dans l'analyse sous la forme d'une variable continue, qui indique le montant perçu en dollars corrigés des parités de pouvoir d'achat (les coefficients estimés indiquent l'effet sur les chances de sortie du chômage d'une augmentation de la prestation de 100 \$ PPA). Soulignons toutefois que le montant déclaré par l'individu est un montant annuel, et qu'il est alors impossible de savoir si le montant perçu mensuellement est dégressif avec le temps, et donc a fortiori de faire apparaître l'impact de cette éventuelle dégressivité sur la durée de chômage.

¹ Les individus logés à titre gratuit ont été regroupés avec les propriétaires, faute d'effectifs suffisants.

❑ **Expérience antérieure d'une activité professionnelle**

Cette variable distingue les individus selon qu'ils aient déjà eu ou non une expérience professionnelle, quelle qu'en soit la durée. Cette caractéristique est déterminée par le statut occupé le mois précédant l'entrée au chômage¹. Il s'agit donc d'une variable dichotomique, la modalité de base étant le fait d'être inactif avant l'épisode de chômage.

L'existence d'une activité professionnelle est supposée augmenter les chances de sortie du chômage et diminuer la durée de l'épisode. Cette variable est celle qui sert de critère de distinction entre ex-actifs et ex-inactifs.

❑ **Nombre d'années d'expérience professionnelle**

Cette variable, pourtant fondamentale dans une problématique de chômage, ne peut être appréhendée que de façon approximative puisque aucune question ne permet dans l'ECHP de l'estimer de façon satisfaisante. Habituellement, l'expérience professionnelle est approchée par la différence entre, d'une part, l'âge au moment de l'enquête et, d'autre part, l'âge à la fin des études ou l'âge au premier emploi, quand il est disponible (ce qui est le cas dans l'ECHP). La critique adressée à cette construction tient à la surestimation qu'elle induit puisque les périodes d'interruption de carrière ne sont pas prises en compte, qu'il s'agisse d'interruptions volontaires ou de périodes de chômage.

Il semble attendu qu'un individu pouvant se prévaloir d'une certaine expérience professionnelle pourra plus facilement retrouver un emploi qu'un nouvel arrivant sur le marché du travail. En effet, l'expérience acquise lui permet d'avoir une productivité supérieure à celle dont il disposait à sa sortie du système de formation. Cette productivité accrue devrait alors lui permettre de retrouver un emploi plus rapidement que l'individu qui, à caractéristiques identiques, ne peut se prévaloir d'un tel atout.

A l'opposé, on peut supposer que les individus ayant une longue expérience professionnelle ont des prétentions, notamment salariales, supérieures aux actifs moins expérimentés, ce qui pourrait allonger leur durée de chômage. L'impact attendu est donc indéterminé. La variable est spécifiée de façon continue en nombre d'années.

❑ **Existence de périodes de chômage antérieures**

Par rapport aux informations disponibles dans l'ECHP et comme nous l'avons déjà souligné, il existe deux façons de prendre en compte ce critère :

- soit, envisager les épisodes de chômage connus dans les cinq années précédant l'entrée dans le panel,
- soit, se limiter à celles ayant eu lieu dans un passé plus proche en privilégiant les expériences de chômage vécues au cours de la période d'observation du panel.

¹ Pour plus d'informations sur les deux façons de prendre en compte l'activité antérieure, sur les raisons du choix de l'une par rapport à l'autre, et sur les hypothèses liées à la variable, cf. page 25.

Deux variables binaires sont donc intégrées au modèle :

- **l'existence d'une expérience antérieure de chômage au cours des cinq années précédant l'entrée dans le panel**, la modalité de base étant le fait de ne pas avoir connu de chômage antérieur ;
- **l'existence d'une expérience antérieure de chômage au cours de la période d'observation du panel**, la modalité de base est l'existence d'une telle expérience¹.

La différence entre les deux variables tient à l'écart de temps qui sépare les expériences de chômage. Dans le premier cas, les expériences antérieures de chômage prises en compte peuvent avoir été connues jusqu'à huit ans auparavant. On suppose alors que toutes les expériences de chômage, récentes ou non, peuvent être valorisées ou au contraire envoyer un signal négatif au marché du travail. Dans le second cas, seules les expériences de chômage récentes sont considérées comme pouvant constituer un critère déterminant de la durée de chômage. Il est clair que la première hypothèse semble relativement forte, mais nous avons souhaité la tester malgré tout, afin de confirmer le fait qu'une expérience de chômage ne soit déterminante que si elle relève d'un passé récent.

□ Année de début de la période de chômage

Cette variable a pour objectif de situer la période de chômage dans son contexte conjoncturel. Elle permet de distinguer les périodes de chômage selon qu'elles débutent en 1993, 1994 ou 1995². C'est la première année qui constitue la référence, et elle est comparée aux deux années suivantes³.

□ Taux de chômage par région

Le niveau d'activité économique peut sensiblement varier selon les régions, certaines d'entre elles étant, par exemple, plus industrialisées que d'autres, et donc vraisemblablement plus créatrices d'emplois. L'hypothèse est donc la suivante : plus le taux de chômage dans la région dans laquelle réside l'individu est élevé, plus la durée de chômage sera longue⁴. Il est important de noter le décalage qui peut exister entre région de résidence et région couverte par la recherche d'emploi, mais seule la première est disponible dans l'enquête.

¹ Pour les limites et les hypothèses relatives à ces deux variables, cf. page 25.

² Nous avons également souhaité tenir compte de l'effet saisonnier en intégrant le mois de début et/ou de fin de chômage. Toutefois, l'examen des mois de sortie et d'entrée au chômage a révélé certains problèmes qui interdisent l'intégration de l'information dans le modèle. Le problème décelé, ses conséquences ainsi que ses causes sont exposés en annexe n°11.

³ En fait, ce sont surtout les deux premières vagues qui seront comparées entre elles. En effet, étant donné que 62% des épisodes commençant en vague 3 sont censurés (c'est-à-dire que, pour eux, on ne connaît ni la date de fin ni par conséquent la durée exacte), il serait pour partie tautologique de dire que les épisodes commencés en vague 1 sont plus longs que ceux qui commencent en vague 3. En revanche, étant donné que la durée des épisodes dépasse rarement 12 mois, les épisodes qui ont commencé en vague 2 sont en grande majorité terminés à la fin de la période d'observation ; cela a donc un sens de comparer leur durée à celle des épisodes ayant démarré en vague 1.

⁴ La prise en compte de cette variable n'est pas toujours possible, soit parce que l'information n'est pas disponible (c'est le cas en Allemagne), soit parce que le niveau de désagrégation n'est pas suffisant, ce qui, pour les petits pays, ne permet de définir qu'une seule région (c'est le cas au Danemark et en Irlande).

Remarque : Dans les analyses qui vont être présentées, aucune distinction n'a été faite selon que les périodes de chômage débouchent sur une (re)prise d'activité ou sur une période d'inactivité. Une discussion peut être menée sur l'alternative consistant à garder ou à supprimer les épisodes de chômage ne débouchant pas sur un emploi, puisque des divergences sensibles sont constatées entre les chances de sortie du chômage selon l'une ou l'autre des issues. En d'autres termes, les différents statuts observables après une période de chômage créent peut-être une hétérogénéité qu'il serait judicieux de supprimer.

Toutefois, la présence d'un nombre important de cas censurés réduit sans doute la pertinence de cet argument puisque, pour ces observations censurées, l'issue du chômage est inconnue. Les statistiques montrent que, sur l'ensemble des épisodes de chômage non censurés, 10% aboutissent à l'inactivité. Ainsi, on peut supposer qu'une proportion plus ou moins équivalente des périodes de chômage censurées s'orienteraient également vers une période d'inactivité si on en connaissait l'issue. Supprimer les observations qui s'orientent vers l'inactivité ne suffit donc pas à résoudre le problème d'hétérogénéité, puisqu'il resterait sans aucun doute parmi les épisodes censurés des périodes de chômage dont l'issue est l'inactivité.

Par ailleurs, il est peu réaliste de souhaiter faire une analyse sur deux sous-groupes distincts pays par pays, puisque les chômeurs sortant vers l'inactivité dans chaque pays sont trop peu nombreux. Finalement, tous les individus sont donc analysés, mais c'est la sortie vers l'emploi qui sert de référence à l'analyse théorique et à l'interprétation des effets des facteurs explicatifs de la durée de chômage. Toutefois, à titre exploratoire, nous nous sommes intéressés aux facteurs permettant de comprendre pourquoi les durées de chômage des chômeurs devenant actifs sont différentes de celles des chômeurs devenant inactifs. Ces développements sont présentés en annexe n°12.

4. DES EFFETS DE STRUCTURE IMPORTANTS ET UNE HETEROGENEITE DES COMPORTEMENTS TOUTE RELATIVE : LES INEGALITES DUES AU PASSE PROFESSIONNEL NE SONT PAS SI MARQUEES QU'IL N'Y PARAIT

Rappelons que l'hypothèse centrale de cette recherche consiste à supposer que le passé professionnel des chômeurs contribue à expliquer leur durée de chômage. D'un point de vue descriptif, cette hypothèse est vérifiée : dans la très grande majorité des pays, les jeunes actifs, les ex-actifs et les chômeurs récurrents sortent respectivement plus vite du chômage que les actifs plus âgés, les ex-inactifs et les chômeurs non-récurrents. L'enjeu est de découvrir si ces différences ne sont qu'apparentes ou au contraire si elles sont réelles. Rappelons également que, si seuls des effets de structure se dégagent de l'analyse, cela signifie que les différences ne sont qu'apparentes et notre hypothèse centrale ne sera pas validée. Si des effets propres et/ou des effets d'hétérogénéité apparaissent, notre hypothèse sera validée. Comme attendu, la réalité consiste en une combinaison complexe des différents effets recherchés, combinaison qui varie selon les groupes considérés (jeunes actifs et actifs plus âgés, ex-actifs et ex-inactifs, et chômeurs récurrents et non-récurrents), et selon le pays.

Toutefois, malgré la diversité des résultats obtenus, une tendance commune émerge : après avoir contrôlé l'ensemble des effets de structure, les trajectoires professionnelles passées des chômeurs ne sont pas aussi déterminantes dans la sortie du chômage que nous l'avions supposé a priori :

- Les effets **propres** liés au fait d'être jeune, ex-actif et chômeur récurrent sont assez **peu fréquents** dans les pays de l'Union Européenne ; à l'exception de l'effet lié à l'âge des actifs qui concerne quand même près de la moitié des pays.
- **L'hétérogénéité** des mécanismes qui conduisent à sortir du chômage reste **toute relative** : les caractéristiques individuelles ont certes des effets hétérogènes sur la durée de chômage, mais les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage n'en sont pas pour autant fondamentalement différents.

4.1. Contrairement aux apparences, les pays où le fait d'être jeune actif, ex-actif ou chômeur récurrent favorise la sortie du chômage sont plutôt minoritaires

Alors qu'une large majorité des pays affiche des différences significatives dans les rythmes de sortie des différents groupes de chômeurs pris deux à deux, **la neutralisation des effets de structure conduit à réviser ce diagnostic** dans un grand nombre de cas : en contrôlant les effets des caractéristiques individuelles (et donc les effets de structure), les différences dans les chances de sortie du chômage entre les jeunes actifs et leurs aînés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs, et enfin entre les chômeurs récurrents et non récurrents, disparaissent assez fréquemment pour céder la place à une situation relativement uniforme, entre les sous-groupes de chômeurs¹.

4.1.1. Dans près de la moitié des pays européens, une sortie du chômage plus rapide pour les jeunes actifs, du simple fait de leur âge

Alors que les rythmes de sortie de chômage étaient différents entre jeunes actifs et actifs plus âgés dans 8 pays sur 10, seuls 4 d'entre eux révèlent l'existence d'un effet intrinsèque, toutes choses égales par ailleurs, de l'âge. En d'autres termes, dans ces 4 pays, **après avoir neutralisé les effets de structure**, un individu jeune ayant les mêmes caractéristiques qu'un chômeur plus âgé a de plus grandes chances de sortir plus rapidement du chômage, du simple fait de son âge.

Il est intéressant de constater que, parmi ces 4 pays, figurent l'Espagne et le Portugal alors qu'ils étaient les seuls pays où aucune différence significative n'était **observée** entre les rythmes de sortie du chômage des jeunes actifs et de leurs aînés. Les deux autres pays où un effet pur de l'âge est identifié sont l'Allemagne et l'Italie. Dans ces quatre pays, l'effet pur de l'âge est de même sens et confirme des chances de sortie du chômage supérieures pour les jeunes actifs que pour leur aînés. Rappelons qu'en Italie, les jeunes semblaient sortir moins vite du chômage que leurs aînés. **La neutralisation des effets de structure renverse donc la tendance.**

¹ Ces résultats sont obtenus à partir du coefficient de régression relatif aux caractéristiques de trajectoires professionnelles. Si le coefficient est significatif, il existe un effet pur. Dans le cas contraire, cela signifie que les différences ne tiennent qu'à l'existence d'effets de structure.

Dans les six autres pays, Danemark, Belgique, France, Grande-Bretagne, Irlande et Grèce, où l'on observait un rythme de sortie significativement supérieur pour les jeunes, la neutralisation des effets de structure efface cette différence et révèle l'absence d'effet intrinsèque de l'âge sur les chances de sortie du chômage.

4.1.2. Presque partout en Europe, les chances de sortie du chômage sont identiques pour les ex-actifs et ex-inactifs, ainsi que pour les chômeurs récurrents et non récurrents

Concernant les ex-actifs et les ex-inactifs, les résultats sont beaucoup plus homogènes que ceux établis par rapport à l'âge: après neutralisation des effets de structure, aucun effet pur lié à l'existence d'une expérience professionnelle n'est identifié, sauf en Allemagne où les rythmes de sortie du chômage paraissent pourtant non différents entre ex-actifs et ex-inactifs. En Allemagne, toutes les caractéristiques individuelles étant égales par ailleurs, l'existence d'une expérience professionnelle favorise de façon significative une sortie plus rapide du chômage.

Le diagnostic est tout aussi tranché entre chômeurs récurrents et non récurrents : l'existence d'un effet pur de la récurrence du chômage n'est avérée que dans deux pays, l'Irlande et la Grèce. En Irlande, cet effet intrinsèque est conforme aux attentes : les chômeurs récurrents sortent plus rapidement du chômage que ceux qui n'ont jamais été confronté à cette situation. En revanche, en Grèce, l'effet est opposé : la neutralisation des effets de structure renverse la tendance et place les chômeurs non récurrents dans une situation plus favorable à une sortie plus rapide du chômage.

Le corollaire de cette absence fréquente d'effets purs est évidemment **la présence d'effets de structure importants**. En effet, si les différences constatées dans une approche descriptive disparaissent quand on passe à une approche explicative, menée toutes choses égales par ailleurs, c'est qu'elles sont le fait d'effets de structure, c'est-à-dire d'une répartition non aléatoire des caractéristiques qui accélèrent ou ralentissent la sortie du chômage. On peut en conclure que les caractéristiques introduites dans le modèle et ayant un effet significatif sont justement celles qui constituent les différences essentielles entre les moins de 30 ans et les 30 ans et plus, entre les ex-actifs et les ex-inactifs et entre les chômeurs récurrents et non récurrents¹.

¹ Si on prend l'exemple de l'âge des chômeurs, il faut signaler que la persistance d'un effet pur après neutralisation des effets de structure doit toujours s'interpréter au regard des informations **introduites** dans le modèle. En effet, il est possible que cet effet pur ne soit pas **réellement** un effet de l'âge, mais celui d'une autre caractéristique non introduite dans le modèle, donc inconnue, et qui serait plus fréquemment attribuée par exemple aux jeunes chômeurs. En d'autres termes, le modèle permet de neutraliser les effets de structure relatifs aux variables introduites dans le modèle, mais si d'autres effets de structure relatifs à des variables non introduites et corrélées avec l'âge existaient, leur effet se manifesterait ici au travers de la variable âge, **laissant croire à un effet propre de la variable supérieur à ce qu'il est réellement**. Cette limite dans l'interprétation de l'effet pur d'une variable n'est pas propre à notre étude ; elle est **récurrente** à toutes les analyses qui, comme la nôtre, doivent se limiter aux informations disponibles dans les bases de données utilisées. Par exemple, supposons que les jeunes chômeurs, mieux formés aux nouvelles technologies, recherchent un emploi sur Internet beaucoup plus fréquemment que les chômeurs plus âgés. Supposons parallèlement que la recherche d'emploi sur Internet soit beaucoup plus performante et conduise à trouver un emploi plus rapidement. Ainsi, le type de recherche d'emploi génère un effet de structure : les jeunes sortent plus vite du chômage, non pas parce qu'ils sont jeunes mais parce qu'ils ont plus souvent recours à Internet pour trouver un emploi. Si on avait la possibilité d'introduire dans le modèle une variable qui indique le type de recherche d'emploi, cette variable permettrait de neutraliser l'effet de structure que génère ce dernier ; ainsi, l'effet propre de l'âge (mesuré à partir du coefficient de régression associé à l'âge) rendrait compte des différences réelles entre les jeunes et leurs aînés, c'est-à-dire des différences à type de recherche d'emploi identique. Si ce n'est pas le cas, cet effet de structure ne sera pas neutralisé et gonflera artificiellement le coefficient associé à l'âge, laissant croire à un effet propre de l'âge supérieur à ce qu'il est dans la réalité.

4.2. Des mécanismes de sortie du chômage certes hétérogènes, mais pas fondamentalement différents

Le diagnostic en termes d'hétérogénéité est assez mitigé. L'existence même d'un phénomène d'hétérogénéité est confirmée puisqu'il existe toujours, au sein de chaque pays, une ou plusieurs variables qui révèlent un effet différent selon tel ou tel sous-groupe de chômeurs. Cependant, le phénomène témoigne d'une grande variabilité :

- les variables hétérogènes ne sont pas les mêmes selon que l'on analyse les différences entre les jeunes actifs et leurs aînés, entre les ex-actifs et les ex-inactifs ou entre les chômeurs récurrents et non récurrents ;
- au sein de chacun de ces groupes de chômeurs, elles sont également différentes en fonction des pays, autant par le nombre de caractéristiques qui contribuent à l'hétérogénéité (dans certains pays, seule une variable parmi la quinzaine testée a un effet hétérogène alors que, dans d'autres, on peut atteindre 8 variables)¹, que par les variables mises en jeu.

Malgré cette diversité, il est possible de dégager quelques grandes tendances, non pas communes à tous les pays mais réunissant au minimum une petite majorité d'entre eux.

4.2.1. *Bilan global : pour quels types de chômeurs, dans quels pays et sur la base de quelles caractéristiques individuelles identifie-t-on le plus fréquemment une hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage ?*

Les tableaux n°3-4-5 permettent de dresser un bilan de l'hétérogénéité des mécanismes qui conduisent à la sortie du chômage. Pour chaque caractéristique relative à la trajectoire professionnelle (l'âge, l'expérience professionnelle antérieure et l'expérience du chômage), on détermine au sein de chaque pays si les variables explicatives ont des effets différents selon les sous-groupes de chômeurs².

¹ On peut aussi rajouter que le phénomène d'hétérogénéité est variable selon l'intensité des effets générés. Ce point ne sera abordé qu'en annexe.

² Le diagnostic d'hétérogénéité est basé sur les tests associés aux variables croisées. Tous les résultats économétriques figurent en annexe n°16.

T₃

*L'hétérogénéité des mécanismes de sortie de chômage
entre les jeunes actifs et leurs aînés*

	All	Dan	Bel	Fr	GB	Irl	Ita	Gr	Esp	Por	Nombre de pays où la variable a un effet hétérogène
Sexe			≠	≠			≠			≠	4
Age ⁽¹⁾	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Niveau de formation		≠			≠	≠			≠	≠	5
Expérience chômage (5 ans)										≠	1
Expérience chômage (panel)		≠	≠						≠		3
Statut précédant le chômage					≠	≠	≠	≠	≠		5
Nombre d'années d'expérience professionnelle					≠	≠		≠	≠		4
Allocation chômage		≠		≠				≠	≠		4
Taille du ménage										≠	1
Nombre d'enfants de moins de 6 ans				≠						≠	2
Existence d'un conjoint				≠						≠	2
Statut d'occupation du logement											0
Poids des dettes	≠	≠				≠		≠	≠		5
Revenu du conjoint			≠	≠				≠	≠		4
Année d'entrée dans le chômage			≠					≠	≠		3
Taux de chômage par région					≠		≠				2
Nombre de variables qui ont un effet hétérogène, par pays	1	4	4	5	4	4	3	6	8	6	

⁽¹⁾ Le critère d'hétérogénéité est ici celui de jeunes actifs opposés à actifs plus âgés ; donc la variable d'âge spécifiée par un jeu de 3 dummies n'a pas été introduite dans l'analyse du fait d'un problème de multicollinéarité.

Note de lecture : Le signe "≠" signifie que l'effet sur les "moins de 30 ans" est significativement différent de celui estimé sur les "30 ans et plus".

Guide de lecture : Par rapport aux hommes, le fait d'être une femme ne modifie pas de la même manière les chances de sortie du chômage selon que l'on ait moins de 30 ans ou 30 ans et plus en Belgique, en France, en Italie et au Portugal.

T4

*L'hétérogénéité des mécanismes de sortie de chômage
entre les ex-actifs et les ex-inactifs*

	All	Dan	Bel	Fr	GB	Irl	Ita	Gr	Esp	Por	Nombre de pays où la variable a un effet hétérogène
Sexe					≠	≠	≠		≠		4
Age	≠				≠				≠		3
Niveau de formation					≠	≠			≠		3
Expérience chômage (5 ans)	≠									≠	2
Expérience chômage (panel)	≠								≠		2
Statut précédant le chômage ⁽¹⁾	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Nombre d'années d'expérience professionnelle							≠	≠	≠		3
Allocation chômage	≠		≠			≠			≠	≠	5
Taille du ménage								≠			1
Nombre d'enfants de moins de 6 ans						≠			≠		2
Existence d'un conjoint											0
Statut d'occupation du logement		≠									1
Poids des dettes				≠							1
Revenu du conjoint		≠									1
Année d'entrée dans le chômage								≠	≠	≠	3
Taux de chômage par région							≠				1
Nombre de variables qui ont un effet hétérogène, par pays	4	2	1	1	3	4	3	3	8	3	

Note de lecture : Le signe "≠" signifie que l'effet sur les ex-actifs est significativement différent de celui estimé sur les ex-inactifs.

⁽¹⁾ Cette variable n'entre pas dans l'analyse puisqu'elle constitue le critère d'hétérogénéité.

T5

*L'hétérogénéité des mécanismes de sortie de chômage
entre les chômeurs récurrents et non récurrents*

	All	Dan	Bel	Fr	GB	Irl	Ita	Gr	Esp	Por	Nombre de pays où la variable a un effet hétérogène
Sexe					≠		≠				2
Age		≠		≠					≠		3
Niveau de formation				≠		≠					2
Expérience chômage (5 ans)		≠		≠		≠					3
Expérience chômage (panel) ⁽¹⁾	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Statut précédant le chômage			≠			≠	≠	≠		≠	5
Nombre d'années d'expérience professionnelle	≠										1
Allocation chômage			≠	≠		≠		≠		≠	5
Taille du ménage								≠		≠	2
Nombre d'enfants de moins de 6 ans					≠						1
Existence d'un conjoint									≠		1
Statut d'occupation du logement							≠				1
Poids des dettes				≠						≠	2
Revenu du conjoint											0
Année d'entrée dans le chômage		≠									1
Taux de chômage par région								≠			1
Nombre de variables qui ont un effet hétérogène, par pays	1	3	2	5	2	4	3	4	2	4	

Note de lecture : Le signe "≠" signifie que l'effet sur les périodes de rang 1 est significativement différent de celui estimé sur celles de rang supérieur.

⁽¹⁾ Cette variable n'entre pas dans l'analyse puisqu'elle constitue le critère d'hétérogénéité.

Comme en témoignent les trois tableaux précédents, l'information relative à l'hétérogénéité des mécanismes conduisant à la sortie du chômage est extrêmement dense. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté de l'exploiter de manière synthétique pour en extraire l'essentiel. Le tableau suivant récapitule les résultats des trois analyses comparatives. L'objectif en est de résumer l'information en construisant un indicateur d'hétérogénéité très sommaire : cet indicateur est égal à la somme des variables ayant un effet différent et il est décliné à différents niveaux :

- au niveau le plus désagrégé, c'est-à-dire un indicateur **par pays et par facteur d'hétérogénéité**,
- au niveau de chaque **pays**, c'est-à-dire un indicateur **par pays regroupant** l'ensemble des trois **facteurs d'hétérogénéité**,
- au niveau de chaque **facteur d'hétérogénéité**, c'est-à-dire un indicateur **par facteur d'hétérogénéité** pour l'ensemble des dix **pays**,
- au niveau de **l'ensemble des pays et des trois facteurs d'hétérogénéité**.

T₆

*Indicateurs d'hétérogénéité
selon le pays et selon les trois critères d'hétérogénéité*

	<i>Moins de 30 ans / 30 ans et plus</i>	<i>Ex-actifs / ex-inactif</i>	<i>Chômeurs récurrents / non récurrents</i>	<i>Indicateur d'hétérogénéité globale du pays (Nombre de variables hétérogènes <u>par pays sur les 3 facteurs</u>)</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)s</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) = (1) + (2) + (3)</i>
Allemagne	1 / 15	1 / 15	4 / 15	6 / 45
Danemark	4 / 15	3 / 15	2 / 15	9 / 45
Belgique	4 / 15	2 / 15	1 / 15	7 / 45
France	5 / 15	5 / 15	1 / 15	11 / 45
Grande-Bretagne	4 / 15	2 / 15	3 / 15	9 / 45
Irlande	4 / 15	4 / 15	4 / 15	12 / 45
Italie	3 / 15	3 / 15	3 / 15	9 / 45
Grèce	6 / 15	4 / 15	3 / 15	13 / 45
Espagne	8 / 15	2 / 15	8 / 15	18 / 45
Portugal	6 / 15	4 / 15	3 / 15	13 / 45
<i>Indicateur de l'ampleur de l'hétérogénéité du facteur (Nombre de variables hétérogènes <u>par facteur sur les 10 pays</u>)</i>	<i>45 / 150</i>	<i>30 / 150</i>	<i>32 / 150</i>	<i>107 / 450</i>

Guide de lecture : En Allemagne, une variable sur les 15 introduites dans le modèle a un effet différent sur les actifs de moins de 30 ans et sur les actifs de 30 ans et plus.

Selon le niveau auquel est calculé l'indicateur, il s'apprécie par rapport à un maximum différent ; ce maximum correspond à la valeur que prendrait l'indicateur si toutes les variables possédaient un effet différent selon le sous-groupe de chômeurs :

- au niveau le plus désagrégé, **par pays et par facteur d'hétérogénéité**, le maximum est 15 (15 variables introduites dans chaque modèle),
- au niveau de chaque **pays** pour l'ensemble des trois **facteurs d'hétérogénéité**, le maximum est 45 (15 variables * 3 facteurs d'hétérogénéité),
- au niveau de chaque **facteur d'hétérogénéité** pour l'ensemble des dix **pays**, le maximum est 150 (15 variables * 10 pays),
- au niveau de **l'ensemble des pays et des trois facteurs d'hétérogénéité**, le maximum est 450 (15 variables * 10 pays * 3 facteurs d'hétérogénéité).

C'est à partir de la valeur de cet indicateur, décliné aux différents niveaux décrits, que les interprétations suivantes ont été dégagées.

4.2.1.1. Une hétérogénéité entre les jeunes actifs et leurs aînés plus marquée qu'entre ex-actifs et ex-inactifs, et qu'entre chômeurs récurrents et non récurrents

Parmi les trois facteurs d'hétérogénéité, c'est celui de l'âge qui révèle le plus de comportements hétérogènes, avec un score de 45, les deux autres facteurs dépassant à peine 30 (*cf. tableau n°6*). Rappelons que ces scores s'apprécient, pour chaque facteur, par rapport à un total de 150, correspondant à la valeur de l'indicateur si toutes les variables possédaient un effet différent selon le sous-groupe de chômeurs. Ainsi, si on compare les jeunes actifs à leurs aînés dans l'ensemble des 10 pays, un tiers des caractéristiques retenues comme pouvant agir sur les durées de chômage ont un effet différent sur les premiers et les seconds ; c'est le cas pour 1/5^e des caractéristiques quand on compare les ex-actifs aux ex-inactifs et les chômeurs récurrents aux chômeurs non récurrents.

4.2.1.2. Hétérogénéité et pays : les mécanismes de sortie du chômage des Espagnols sont les plus hétérogènes, ceux des Allemands, les moins

L'Espagne se distingue très nettement de ses voisins européens avec un score de 18 (sur 45). Viennent ensuite le Portugal, la Grèce, l'Irlande et la France avec des scores s'échelonnant entre 11 et 13. Le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Italie suivent avec un score commun de 9, tandis que la Belgique et surtout l'Allemagne ferment la marche, les mécanismes de sortie du chômage qui s'appliquent aux chômeurs belges et allemands étant plutôt homogènes par rapport à leur trajectoire professionnelle.

4.2.1.3. Quelles caractéristiques contribuent le plus à alimenter le phénomène d'hétérogénéité ? L'allocation chômage et l'expérience professionnelle en tête, mais d'une courte longueur

Dans un premier temps, nous avons dressé le bilan en termes d'hétérogénéité de chacune des **variables** introduites dans les modèles : quelles sont celles qui génèrent le plus souvent des mécanismes différents et quelles sont celles qui en génèrent le moins souvent ? Dans un second temps, nous avons regroupé les variables en fonction du domaine auquel elles se rattachent. Par exemple, toutes les variables qui concernent la structure du ménage ont été analysées ensemble. L'objectif est de repérer les **domaines** qui génèrent le plus souvent des différences dans les mécanismes conduisant à sortir du chômage. Cependant, certaines variables ont été analysées individuellement parce qu'elles ne concernent aucun domaine commun : en effet, chacune d'elles est porteuse d'une information spécifique dont les effets, souvent massifs, nous ont semblé devoir être envisagés isolément. Il s'agit du **sexe**, de l'**âge**, du **niveau de formation**, ainsi que du montant de **l'allocation chômage**.

En revanche, concernant les autres variables, les regroupements suivants ont été opérés :

- L'existence d'une expérience professionnelle et le nombre d'années déjà passées à travailler sont analysés conjointement dans la mesure où ces deux variables correspondent à deux façons complémentaires de prendre en compte **l'activité professionnelle passée**.
- Les deux variables relatives à **l'existence d'un chômage antérieur** sont regroupées, la distinction qu'elles introduisent sur le moment où cet épisode de chômage a eu lieu n'étant pas nécessaire par rapport aux objectifs poursuivis ici.
- L'existence d'un conjoint, le nombre d'enfants de moins de six ans et la taille du ménage sont également regroupés pour apprécier l'hétérogénéité des mécanismes induite par tout ce qui peut concerner la **structure du ménage**.
- Les effets, en termes d'hétérogénéité, du statut d'occupation du logement, du poids des dettes et du revenu du conjoint sont analysés simultanément dans la mesure où, sous des perspectives certes différentes, ils se rattachent tous à la notion de **contrainte budgétaire** à laquelle est soumis l'individu au chômage¹.
- Enfin, taux de chômage par région et année d'entrée au chômage, parce qu'ils sont considérés comme deux expressions de la **conjuncture** à laquelle le chômeur est soumis, ont également été analysés ensemble.

¹ L'intégration du statut d'occupation du logement au domaine financier peut sembler contestable, mais elle se justifie par la nature de l'hypothèse formulée sur la façon dont ce critère peut intervenir sur les durées de chômage.

L'allocation chômage et l'activité antérieure sont les domaines qui alimentent le plus le phénomène d'hétérogénéité (*cf. tableau n°7*) : sur l'ensemble de la population au chômage en Europe, ces variables conduisent chacune 14 fois (sur les 30 potentielles¹) à des effets différents. Une fois sur deux, l'allocation chômage aussi bien que l'activité antérieure ne sont pas valorisées de la même façon selon qu'on est jeune actif ou plus âgé, ex-actif ou ex-inactif ou, encore, chômeur récurrent ou non récurrent.

Viennent ensuite les domaines relatifs à la contrainte budgétaire du ménage dans lequel vit l'individu au chômage et à la conjoncture avec des scores respectifs de 12 et 11 : il est donc relativement fréquent, d'une part, qu'une même contrainte budgétaire n'ait pas les mêmes effets sur la durée de chômage et, d'autre part, que certains groupes de chômeurs subissent davantage que d'autres l'état de la conjoncture.

Le sexe, le niveau de formation et l'existence d'un chômage antérieur emboîtent le pas à ces deux domaines avec un score commun de 10, suivis de près par les caractéristiques de la structure familiale. En revanche, le critère d'âge est le seul à être distancé avec un score de 6².

Ces résultats de portée générale peuvent être affinés en précisant, **pour chacun des trois facteurs**, les caractéristiques qui contribuent à l'hétérogénéité des mécanismes conduisant à sortir du chômage.

¹ 10 pays et 3 facteurs.

² Il est important de signaler que la variable d'âge dont nous parlons ici n'est pas celle qui distingue les moins de 30 ans des 30 ans et plus. Il s'agit de la variable spécifiée par un jeu de dummies : moins de 24 ans (référence), 24-29 ans, 30-40 ans et 41 et plus. Par conséquent, cette variable n'est pas introduite dans le modèle qui distingue les moins de 30 ans des 30 ans et plus (multicolinéarité), ce qui nécessite d'apprécier en réalité son score par rapport à un maximum de 20 (10 pays et 2 facteurs).

T7

Fréquence des effets hétérogènes selon les différentes variables et selon les domaines auxquels ces variables se rattachent

<i>Variables</i>	<i>Nombre de fois où la variable a un effet hétérogène</i>	<i>Rang de la variable</i>	<i>Domaines auxquels se rapportent les variables</i>	<i>Nombre de fois où le domaine a un effet hétérogène</i>	<i>Rang du domaine</i>
Sexe	10	2	Sexe	10	5
Age	6	8	Age	6	9
Formation	10	2	Formation	10	5
Allocation chômage	14	1	Allocation chômage	14	1
Chômage dans les 5 ans	6	8	Chômage antérieur	10	5
Chômage dans le panel	5	10	Activité antérieure	14	1
Ex-actif	10	2	Structure du ménage	9	8
Nombre d'années d'expérience professionnelle	10	2	Contrainte budgétaire	12	3
Taille du ménage	4	12	Conjoncture	11	4
Nombre d'enfants de moins de 6 ans	4	12			
Existence d'un conjoint	3	15			
Statut d'occupation du logement	2	16			
Poids des dettes	8	6			
Revenu du conjoint	5	10			
Taux de chômage	7	7			
Année d'entrée au chômage	4	12			

Note de lecture : Pour chaque variable, on calcule, sur l'ensemble des pays et des facteurs, le nombre de fois où elle a un effet différent entre deux sous-groupes de chômeurs. Ce score doit donc s'apprécier par rapport à un maximum de 30.

Exemple : tous pays confondus et sur les trois facteurs testés, l'allocation chômage a 14 fois un effet différent selon l'un ou l'autre des sous-groupes de chômeurs.

Attention ! La somme du nombre de fois où les variables qui appartiennent à un même domaine sont hétérogènes ne correspond pas au nombre de fois où le domaine est hétérogène. En effet, ce qui est calculé, c'est le nombre de fois où **au moins** l'une des variables appartenant à un même domaine a un effet hétérogène. Or deux variables d'un même thème peuvent avoir un effet simultané au sein d'un même pays et pour un certain facteur.

4.2.2 *L'hétérogénéité chez les jeunes actifs et leurs aînés : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?*

De façon assez surprenante, ce sont les caractéristiques financières de la sphère privée qui ont le plus fréquemment des effets hétérogènes sur la durée de chômage selon l'âge des chômeurs, avant celles relatives à la sphère professionnelle. Cependant, les effets estimés des caractéristiques financières privées sont difficiles, d'une part, à décrire et, d'autre part à interpréter :

- à décrire, parce qu'ils sont très différents dans leur nature et leur intensité selon les pays ;
- à interpréter, parce qu'en plus de cette diversité, il faudrait tenir compte des contextes nationaux dans lesquels les comportements opèrent. En effet, on peut observer à partir des résultats qu'une contrainte budgétaire identique ne génère pas en fonction des pays les mêmes réactions en termes d'incitation ou de désincitation au travail. On peut donc supposer que ces réactions sont influencées par les facilités ou difficultés que génère cette contrainte budgétaire dans le contexte national (conjoncture économique du pays, confiance des ménages dans la situation de leur pays, situation du marché du travail, etc.).

Après la sphère financière privée, les caractéristiques qui contribuent le plus à l'hétérogénéité, en termes de fréquence, sont davantage orientées vers la sphère professionnelle : il s'agit du niveau de formation et de l'activité antérieure.

Il n'y a que trois pays où aucune de ces deux variables n'a un effet différent entre les jeunes actifs et leurs aînés : Allemagne, Belgique et France. Parmi les sept autres pays, il y en a trois où les deux critères agissent simultanément de façon différente entre les jeunes et leurs aînés (Grande-Bretagne, Irlande, Espagne).

Le fait d'avoir déjà exercé une activité professionnelle, quand il agit différemment sur les durées de chômage, est toujours mieux valorisé par les plus de 30 ans que par les jeunes actifs : avoir déjà travaillé augmente les chances de sortie des premiers de façon plus importante que celles des seconds. Pour le nombre d'années d'expérience professionnelle, l'effet est plus favorable aux jeunes : une année d'expérience supplémentaire augmente davantage les chances de sortie des jeunes chômeurs que celles de leurs aînés.

Le niveau de formation, qui a un impact différent dans cinq pays sur dix (Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Espagne, Portugal), est toujours mieux valorisé chez les jeunes. Chez les actifs plus âgés, dont on suppose qu'ils sont plus expérimentés que les jeunes, le niveau de formation initiale est moins valorisé, tandis que l'existence d'une expérience professionnelle l'est davantage. Ainsi, le niveau de formation initiale prime chez les jeunes, tandis qu'il cède le pas à l'expérience chez leurs aînés. L'expérience professionnelle dont peuvent se prévaloir les jeunes est sans doute trop courte ou inadaptée à leurs ambitions parce qu'elle peut avoir été acquise au cours d'un premier emploi plus ou moins précaire ou plus ou moins satisfaisant du point de vue de leurs souhaits. En revanche, l'expérience des plus âgés serait, du point de vue de l'employeur, porteuse d'une information qui dépasse celle contenue par le niveau de formation. Tout se passe comme si l'expérience acquise par les plus âgés au cours d'une activité antérieure prenait le relais du niveau de formation initiale, ce dernier étant plus discriminant chez les plus jeunes.

La conjoncture, sous une forme ou sous autre, affiche également un score élevé : en général, elle touche davantage les jeunes que leurs aînés : face à une conjoncture plutôt défavorable ou à un taux de chômage important, les chances de sortie des jeunes sont davantage réduites que celles des autres actifs.

4.2.3 *L'hétérogénéité chez les ex-actifs et ex-inactifs : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?*

Les caractéristiques qui contribuent le plus fréquemment à l'hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage entre les ex-actifs et les ex-inactifs sont le sexe, l'allocation chômage et la conjoncture. L'allocation chômage a un effet hétérogène dans cinq pays sur dix : Allemagne, Belgique, Irlande, Espagne et Portugal. A montant égal, elle est toujours moins désincitative chez les ex-inactifs : une augmentation de l'allocation réduit les chances de sortie des ex-inactifs dans une moindre mesure que celles des ex-actifs. On peut supposer que les ex-inactifs, sortant tout juste d'une période d'inactivité, seront plus impatients de retrouver un emploi que ceux qui viennent à peine de quitter leur dernier emploi. On peut également supposer que cette période d'inactivité soit perçue du point de vue de l'employeur comme un signal négatif, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, rend le profil d'un ex-inactif moins attractif que celui d'un ex-actif. Ainsi, ces deux hypothèses peuvent conduire les ex-inactifs à avoir un salaire de réserve inférieur à celui des ex-actifs.

Quand elle a un effet hétérogène, la conjoncture pénalise systématiquement davantage les ex-inactifs que les ex-actifs. Cet effet est observé dans les quatre pays méditerranéens : Italie, Grèce, Espagne et Portugal. On peut donc supposer que, dès lors que la conjoncture conduit à une concurrence entre ex-inactifs et ex-actifs, les premiers seront embauchés après les seconds.

Dans les pays où le sexe a un effet hétérogène, le fait d'être une femme est toujours plus pénalisant chez les ex-inactives que les chez les ex-actives, sauf en Grande-Bretagne. Ce phénomène, observé en Irlande, en Italie et en Espagne, est sans doute lié au fait que les ex-inactives au chômage comptent dans leur rang des femmes qui se présentent à nouveau sur le marché du travail après une interruption de carrière et qui ont probablement plus de mal que les autres à trouver à emploi du fait de leur éloignement plus ou moins prolongé du marché du travail.

4.2.4 *L'hétérogénéité chez les chômeurs récurrents et non récurrents : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?*

Les caractéristiques qui révèlent le plus fréquemment des comportements hétérogènes entre chômeurs récurrents et non récurrents sont celles qui concernent, d'une part, l'activité précédant la période de chômage et, d'autre part, le montant de l'allocation chômage. Notons que l'activité antérieure est représentée ici quasi exclusivement par son existence même et non par le nombre d'années d'expérience¹.

¹ En effet, sur les 6 pays où l'activité antérieure a un effet différent (Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Grèce et Portugal), le nombre d'années d'expérience professionnelle n'est significatif qu'une fois (en Allemagne).

Curieusement, l'existence d'une activité antérieure ne joue pas systématiquement en faveur des uns ou des autres : parfois, elle diminue les chances de sortie des chômeurs récurrents par rapport aux non récurrents tandis que c'est l'inverse qui est observé dans d'autres cas. A priori, on s'attendait à ce que l'existence d'une activité antérieure soit plus favorable aux chômeurs non récurrents qu'à ceux qui ont déjà eu une expérience récente du chômage. En effet, le profil des premiers est du type "activité – chômage" tandis que celui des seconds, sans doute moins attractif, enchaîne "chômage – activité – chômage"¹.

L'effet différencié de l'allocation chômage est plus régulier mais pas systématique : le plus souvent, à montant égal, elle allonge davantage la durée de chômage des chômeurs récurrents que celle des non récurrents. Toutes choses égales par ailleurs, l'effet désincitatif de l'allocation est donc plus marqué chez les chômeurs récurrents que chez ceux qui sont confrontés pour la première fois à cette situation. La validation de l'hypothèse de base aurait dû produire l'effet inverse, puisqu'on supposait qu'une expérience préalable de chômage améliorerait la qualité de la recherche d'emploi et donc accélérerait l'insertion sur le marché du travail. Pourtant, l'expérience préalable du chômage crée le plus souvent l'effet inverse. Peut-être peut-on alors supposer que cette expérience antérieure de chômage, si tant est qu'elle ait débouché sur une (re)prise d'emploi, procure une plus grande confiance dans la capacité de l'individu à s'extraire d'une nouvelle situation de chômage, confiance que ne pourra pas avoir le chômeur novice. De ce fait, le chômeur récurrent prendra sans doute plus le temps pour trouver un emploi adapté à ses ambitions, ressentant dans une moindre mesure la gravité de la situation dont il sait qu'il a déjà pu s'extraire.

Remarque

Tous les résultats concernant l'hétérogénéité des mécanismes contribuant à la sortie du chômage sont de nature qualitative : nous avons signalé les pays les plus concernés par le phénomène et les caractéristiques qui y contribuent le plus. Cependant, aucune mesure quantitative de l'ampleur du phénomène n'a été proposée. Ceci s'explique par la difficulté à rendre compte de manière synthétique de la mesure des effets hétérogènes compte tenu, à la fois, de la multiplicité des caractéristiques ayant des effets hétérogènes et de la multiplicité des combinaisons possibles entre ces caractéristiques. Cependant, un certain nombre de mesures quantitatives ont été réalisées et figurent en annexe n°17.

Au terme de ces analyses, l'existence d'un phénomène d'hétérogénéité des mécanismes conduisant à sortir du chômage est avérée, même si nos analyses montrent que ces mécanismes ne sont pas fondamentalement différents et même si, prise individuellement, chaque variable ayant un effet hétérogène ne modifie pas toujours de façon très importante les chances de sortie du chômage des uns et des autres. Pourtant, le phénomène d'hétérogénéité prend toute son ampleur dès lors qu'on envisage le **cumul** des caractéristiques ayant un effet hétérogène de même sens. Dans ce cas, les différences de durées de chômage peuvent devenir très importantes.

¹ Rappelons que l'existence de l'activité antérieure est définie par rapport au mois précédant l'entrée au chômage.

Par exemple, nous avons montré qu'au Portugal, le sexe, le fait ou non de vivre en couple, la présence ou non d'un jeune enfant, le niveau de formation et l'existence ou non d'un épisode de chômage antérieur sont des caractéristiques qui agissent différemment sur les chances de sortie du chômage des jeunes actifs et sur celles des actifs plus âgés. Compte tenu de ce résultat, nous avons défini le **profil** individuel qui génère la plus **grande** différence de durée de chômage entre jeunes actifs de moins de 30 ans et actifs de 30 ans et plus. Ce profil est le suivant : *personne de sexe féminin, vivant en couple, ayant un jeune enfant de moins de six ans, ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, et ayant déjà connu un épisode de chômage dans les cinq ans précédant l'entrée dans l'ECHP*. Ainsi, pour une personne **ayant ces caractéristiques et étant âgée de moins de 30 ans**, les chances de sortir du chômage **baissent de 80%** par rapport à un individu du **même âge et ayant les caractéristiques opposées** (homme célibataire sans enfant, etc.) En revanche, pour une personne ayant également ces caractéristiques mais cette fois âgée **de 30 ans ou plus**, les chances de sortir du chômage **augmentent de 70%** par rapport à un chômeur de **30 ans ou plus et ayant les caractéristiques opposées**. L'existence d'une hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage crée donc, pour un profil identique, une différence très grande selon la tranche d'âge dans laquelle se situe la personne au chômage : - 80% pour les moins de 30 ans contre +70% pour les 30 ans ou plus.

CONCLUSION

Comprendre le chômage pour contribuer à y apporter des solutions : tel est l'objectif central de cette étude. Mais pour bien comprendre un phénomène et y apporter des réponses adaptées, il faut s'extraire des conclusions trop rapides auxquelles aboutirait une analyse incapable de prendre toute la mesure de la complexité du phénomène. Pourtant et incontestablement, le phénomène du chômage et de sa durée relève de mécanismes complexes.

Un grand nombre d'éléments interviennent dans la constitution de ces mécanismes : les caractéristiques des individus au chômage qui correspondent à autant d'atouts ou de désavantages pour sortir plus rapidement du chômage ; l'environnement familial et social dans lequel les chômeurs évoluent et dont les caractéristiques dans le domaine financier, psychologique ou affectif conduisent les individus à adopter certains comportements ou à réaliser certains arbitrages influençant la durée pendant laquelle ils vont demeurer au chômage ; la situation économique du pays qui détermine à la fois la quantité d'emplois offerts et les caractéristiques ou qualités requises pour y accéder ; les pratiques de recrutement adoptées par les entreprises ; le soutien et les aides que les pouvoirs publics peuvent apporter aux chômeurs pour faciliter leur (ré)insertion sur le marché du travail... Tous ces éléments contribuent à construire les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage. Leur effet sur la durée de chômage se combinent, pour se cumuler ou s'annuler et pour déterminer in fine la durée de chômage de chaque individu à la recherche d'un emploi. Si on ajoute à cette longue liste d'éléments dont dépendent les durées de chômage la possibilité que les effets qu'ils génèrent puissent être différents d'un type de chômeurs à l'autre, la complexité du phénomène du chômage s'accroît davantage.

Ainsi, comprendre les durées de chômage, c'est comprendre ces mécanismes complexes et comprendre ces derniers c'est trouver le moyen de les décomposer pour identifier la manière dont les effets des différents éléments qui les composent se combinent. Cet exercice, entrepris dans ce rapport, a nécessité la mise en œuvre d'une procédure qui permet d'atteindre cet objectif :

- parce qu'elle dépasse l'approche **descriptive** du chômage pour adopter une approche **explicative** permettant de faire émerger les tendances réelles auxquelles sont soumis les chômeurs et qui peuvent être masquées par les effets de structure que l'approche descriptive ne peut neutraliser ;
- parce qu'elle dépasse une approche explicative **globale**, centrée sur une hypothèse **d'homogénéité** des mécanismes conduisant à sortir du chômage, pour adopter, au contraire, une démarche fondée sur la notion **d'hétérogénéité** des sorties de chômage : la sortie du chômage n'est pas appréhendée comme un phénomène unique régi par des mécanismes communs à tous les chômeurs, mais comme un ensemble de micro-phénomènes, chacun étant spécifique à une certaine catégorie de chômeurs. Dans le cadre de ce rapport, les différentes catégories de chômeurs ont été définies alternativement par l'âge des chômeurs, par l'existence ou non d'une expérience professionnelle préalable au chômage et par l'existence ou non d'une expérience de chômage antérieure.

La démarche proposée dans ce rapport a donc permis :

- de dépasser les différences de durées de chômage apparentes pour faire émerger la réalité des mécanismes de sortie du chômage,
- de prendre toute la mesure de la diversité de ces mécanismes.

L'identification des effets de structure permet de cerner la réalité des mécanismes de sortie du chômage auxquels sont soumis les chômeurs. Les analyses descriptives des durées de chômage montrent par exemple que, globalement en Europe, les jeunes actifs sortent plus vite du chômage que leurs aînés. Si ce résultat n'avait pas été approfondi par une analyse explicative, il n'aurait pas été possible de montrer que cette relation n'est qu'apparente et que dans la majorité des pays, elle disparaît quand on neutralise les effets de structure. Pourtant, identifier la relation réelle entre âge et durée de chômage a des implications très importantes en termes d'intervention publique. Si la tendance apparente avait été avérée, cela aurait signifié qu'à caractéristiques communes, un jeune actif et un actif plus âgé n'ont pas les mêmes chances de sortir du chômage, qu'ils ne sont pas égaux devant le travail, le premier ayant un avantage par rapport au second, juste parce qu'il est jeune. Dans cette perspective que l'on peut qualifier de discriminatoire par rapport aux travailleurs plus âgés, le seul moyen de favoriser la réinsertion de ces derniers ne peut consister qu'en une incitation par les pouvoirs publics à les recruter. En revanche, si la sortie du chômage plus rapide pour les plus jeunes n'est qu'apparence et n'est due qu'à l'existence d'effets de structure, le remède précédent devient inefficace. En effet, même si elles sont incitées à le faire, les entreprises ne recruteront pas moins de jeunes actifs au bénéfice des actifs plus âgés puisque seuls les premiers disposent des caractéristiques qu'elles souhaitent obtenir. Dès lors, l'enjeu devient, dans un premier temps, d'identifier les caractéristiques qui manquent aux travailleurs plus âgés pour devenir aussi attractifs que les jeunes et, dans un second temps, de leur permettre de les acquérir. Si les jeunes sont préférés à leurs aînés parce qu'ils sont à la pointe des dernières innovations technologiques et notamment informatiques, c'est en permettant aux plus âgés de se former aux techniques modernes qu'on améliorera la rapidité de leur réinsertion sur le marché du travail.

Quant à la portée des résultats concernant les effets d'hétérogénéité entre les groupes de chômeurs, elle relève des remarques suivantes.

1. Certes, nos résultats montrent que les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage ne sont pas fondamentalement différents : ce qui agit dans le sens d'une sortie plus rapide des uns ralentit rarement la sortie des autres. Cependant, l'existence d'un phénomène d'hétérogénéité des mécanismes conduisant à sortir du chômage est avérée.

2. Seule **l'existence** des effets d'hétérogénéité dans les mécanismes conduisant à la sortie du chômage a été analysée et commentée dans le corps du rapport. Une présentation synthétique est proposée et permet de dégager à la fois les tendances communes à tous les pays européens, en identifiant les caractéristiques individuelles qui contribuent le plus souvent à générer des comportements hétérogènes et, aussi, les spécificités de chacun des pays. Ce premier bilan, plutôt qualitatif, a été complété par une analyse quantitative (figurant en annexe) qui permet de mesurer **l'ampleur** des effets d'hétérogénéité et surtout celle des différences qu'ils génèrent dès lors que ces effets sont cumulés. La richesse des nombreux résultats obtenus reste sans

aucun doute à exploiter pour mieux comprendre les mécanismes actifs dans la problématique des sorties de chômage. Cependant, la forme que doit prendre cette exploitation reste à définir, sachant qu'elle doit permettre de préserver la richesse des résultats obtenus tout en adoptant une vue synthétique et simplifiée de l'information.

3. L'enseignement principal de ce bilan quantitatif est le suivant : même si, prise individuellement, chaque variable ayant un effet hétérogène ne modifie pas toujours de façon très importante les chances de sortie du chômage des uns et des autres, le cumul des caractéristiques ayant toutes un effet hétérogène de même sens peut générer des différences très importantes dans les durées de chômage. L'ampleur de ces différences justifie l'importance qu'il faut accorder à l'hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage.

4. Cette dernière remarque révèle finalement le sens à donner au phénomène d'hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage. Chaque situation étant singulière, la sortie du chômage ne peut être considérée comme un phénomène unique régi par des mécanismes communs à tous. Au contraire, les contraintes auxquelles les individus sont soumis se posant différemment pour chacun, l'environnement dans lequel ils évoluent ayant également des spécificités individuelles, il s'ensuit que chaque individu se caractérise par une combinaison de caractéristiques qui lui est propre et dont les effets cumulés produisent des chances de sortie du chômage fort différentes d'un individu à l'autre.

5. Cette combinaison de caractéristiques est d'autant plus complexe qu'on y a intégré les éléments qui décrivent la sphère privée et qui échappent à toute politique de lutte contre le chômage. Dans ce contexte et alors qu'on pourrait supposer a priori que l'indemnité perçue au titre de l'allocation chômage a le même effet pour tous les chômeurs, on ne sera pas étonné de voir à quel point, par exemple, elle peut avoir des conséquences différentes sur les chances de sortie du chômage, tant d'un pays à l'autre que d'un groupe de chômeurs à l'autre.

6. Compte tenu de ces remarques, il serait intéressant d'améliorer notre connaissance du phénomène d'hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage afin de rechercher les éléments les plus discriminants et de compartimenter la population au chômage de la façon la plus pertinente possible. Cette démarche devrait permettre

- de mieux identifier où se trouvent les véritables clivages entre les chômeurs réinsérés rapidement et ceux ne parvenant à s'extraire du chômage que plus difficilement ;
- parallèlement, d'identifier le poids, sur les chances de sortie du chômage, des éléments qui caractérisent la sphère privée et d'apprécier dans quelle mesure elles peuvent éventuellement contrecarrer l'effet des mesures sociales telles que l'allocation chômage ;
- ceci afin de permettre, au niveau national, un meilleur ciblage des mesures de politique sociale et une meilleure adéquation entre ces dernières et la réalité du marché du travail, et au niveau européen, un repérage des tendances communes aux pays membres de l'Union européenne.

Ainsi, par rapport à l'objectif annoncé dans ce rapport, dont l'ambition était d'identifier et de comprendre en profondeur les mécanismes qui conduisent à sortir du chômage plus ou moins rapidement, cette dernière remarque incite à une grande modestie par rapport aux résultats présentés. En effet, notre démarche ne permet pas d'atteindre complètement notre objectif et un certain nombre d'analyses complémentaires devraient être réalisées pour y parvenir. Cependant, la démarche proposée, parce qu'elle va au bout d'un processus complexe de validation d'une hypothèse posée a priori nous semble intéressante, d'autant qu'elle a été réalisée dans une perspective comparative impliquant un nombre élevé de pays.

Par ailleurs, notre démarche est également perfectible par rapport aux critères pris en compte dans l'explication des durées de chômage. Deux problèmes se sont posés :

- l'impossibilité de tenir compte de certaines caractéristiques, pourtant essentielles pour la compréhension des mécanismes de sortie du chômage ; cette impossibilité tient simplement au fait que les informations nécessaires pour le faire ne sont pas disponibles ;
- la nécessité de devoir se contenter d'informations ne correspondant pas toujours précisément à celles dont nous aurions aimé disposer.

Ces deux problèmes sont en réalité liés à celui des enquêtes généralistes telles que l'ECHP. Même si l'ECHP offre un avantage considérable dans le domaine comparatif, il n'en reste pas moins que certaines limites apparaissent dès lors que l'on souhaite analyser et comprendre les comportements d'une frange de la population, en l'occurrence les individus à la recherche d'un emploi. En effet, en ayant pour objectif de documenter un nombre important de domaines socio-économiques des conditions de vie des ménages, les enquêtes généralistes telles que l'ECHP ne parviennent à en saisir aucun de façon réellement rigoureuse et exhaustive.

Plusieurs éléments font défaut à notre analyse et ont été énumérés dans le rapport, mais le plus important d'entre eux relève de la participation des individus aux **programmes nationaux de lutte contre le chômage**. Dès lors que l'on ne possède pas l'information relative aux mesures dont bénéficient les chômeurs (excepté celle concernant l'existence et le montant d'une allocation-chômage), il devient impossible de se placer dans une approche d'évaluation de l'intervention publique, alors même qu'elle permettrait, à la fois, de mieux comprendre les effets mis en évidence et d'enrichir le débat à la fois national et européen sur la pertinence et l'efficacité des mesures expérimentées chez nos voisins. D'ailleurs, le fait de ne pas disposer de ces informations interdit une interprétation définitive des effets mis en évidence. En réalité, cette situation bride complètement la portée politique des constats qu'aurait dû produire un programme de recherche comme celui-ci si nous avions pu répondre à la question suivante : les effets mis en évidence sont-ils indépendants de l'intervention publique ou sont-ils, au contraire, déjà, totalement ou partiellement, produits par l'action des mesures prises en faveur de l'emploi ?

Le cas de l'Italie illustre parfaitement cette indétermination. Dans ce pays, on peut constater que la plupart des moyens financiers accordés à la politique de lutte contre le chômage sont investis dans des mesures ciblées sur les jeunes chômeurs¹. Or dans un premier temps, nos résultats indiquent qu'en **apparence** les jeunes actifs sortent moins rapidement du chômage que leurs aînés. Mais, à la suite de la neutralisation des effets de structure, le résultat que nous obtenons correspond à l'inverse du premier : toutes choses égales par ailleurs, les jeunes sortent du chômage plus vite que les actifs plus âgés. Compte tenu de ces deux résultats inverses, deux questions se posent :

- Le fait que les jeunes sortent plus vite du chômage est-il dû à l'effet des mesures prises en leur faveur ?
- Ou, au contraire, les jeunes ont-ils toujours bénéficié de durées de chômage plus courtes, avant comme après l'application des mesures prises en leur faveur ? Une réponse positive à cette question signifierait que ces mesures auraient été décidées à partir de l'observation selon laquelle les jeunes sortent moins vite du chômage, observation **dont la réalité apparente est démentie par notre étude**.

Aucun élément à notre disposition ne permet de trancher en faveur d'une hypothèse plutôt que de l'autre. Pour le faire, il aurait fallu connaître pour chaque individu au chômage le type de mesures dont il a bénéficié, le cas échéant. Disposer de cette information aurait permis à la fois de mesurer l'impact de l'intervention publique sur les chances de sortir du chômage et éventuellement de corriger les effets des autres caractéristiques, qui peuvent être biaisés par l'absence de certaines variables décisives dans les mécanismes de sortie du chômage².

Ainsi, à la complexité de la démarche proposée, à laquelle s'ajoutent les difficultés liées à sa dimension comparative, se sont greffées d'autres contraintes et limites propres à la nature et à la structure des données récoltées dans l'ECHP. Seule une enquête centrée sur la problématique du chômage et conçue à partir d'un cadre théorique précis pourrait permettre d'aller plus loin dans la compréhension du phénomène et l'évaluation des programmes sociaux de lutte contre le chômage.

¹ Ces commentaires s'appuient sur une analyse appliquée à la structure des dépenses effectuées par les pays étudiés en matière de politique pour l'emploi.

² Dans la version 2001 du panel luxembourgeois "Liewen zu Lëtzebuerg", nous avons intégré une série de questions destinées à appréhender la participation des individus au programme de lutte contre le chômage. De 1994, date de la première vague du panel, à 2001, nous avons recensé les mesures proposées aux chômeurs et proposé un tableau permettant à ces derniers de lister celles dont ils ont bénéficié. Grâce à ces informations rétrospectives, nous serons en mesure de proposer une mesure évaluative des effets de l'intervention publique sur les durées de chômage.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I	QUI N'A PAS ETE AU CHOMAGE ? LE CHOMAGE EN EUROPE SELON UNE PERSPECTIVE DIFFERENTE	15
1.	Une perspective dynamique plutôt que statique : l'apport de la prise en compte des durées de chômage dans la mesure de l'ampleur du chômage	17
2.	Approche statique : en moyenne, moins de 12% de chômeurs en Europe entre 1993 et 1995 / Approche dynamique : près de 30% d'actifs touchés par le chômage sur la même période	20
3.	La récurrence du chômage : un facteur aggravant l'ampleur du chômage	22
CHAPITRE II	DECRIRE LES DUREES DE CHOMAGE : UNE COMPARAISON ORIENTEE VERS LES CONVERGENCES EUROPÉENNES	23
CHAPITRE III	COMPRENDRE LES DUREES DE CHOMAGE : LEUR DIVERSITE AU REGARD DES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES	31
1.	Le passé professionnel pourrait intervenir sur les chances et les mécanismes de sortie du chômage : pourquoi, comment ?	35
	<i>1.1. Les effets possibles de l'âge : les spécificités des jeunes travailleurs</i>	36
	<i>1.2. Les effets possibles d'une expérience professionnelle antérieure</i>	37
	<i>1.3. Les effets possibles d'une expérience antérieure du chômage</i>	38
2.	Les chances de sortie du chômage selon le passé professionnel : Quelles inégalités ... apparentes	41
3.	Comment décoder les différences observées dans les durées de chômage ? Ne sont-elles qu'apparentes ou réelles ? Si elles sont réelles, quelles en sont les origines ?	44
	<i>3.1. De l'apparent au réel, du descriptif à l'explicatif : le recours à l'économétrie et à un modèle global avec effets croisés permettant, en neutralisant les effets de structures, d'identifier l'existence d'effets réels et d'effets d'hétérogénéité</i>	45
	<i>3.2. Choix des caractéristiques potentiellement actives sur les sorties de chômage et introduites dans le modèle</i>	48
4.	Des effets de structure importants et une hétérogénéité des comportements toute relative : les inégalités dues au passé professionnel ne sont pas si marquées qu'il y paraît	56

4.1. Contrairement aux apparences, les pays où le fait être jeune actif, ex-actif ou chômeur récurrent favorise la sortie du chômage sont plutôt minoritaires	57
4.1.1. Dans près de la moitié des pays européens, une sortie du chômage plus rapide pour les jeunes actifs, parce qu'ils sont jeunes	57
4.1.2. Presque partout en Europe, les chances de sortie du chômage sont identiques pour les ex-actifs et ex-inactifs, ainsi que pour les chômeurs récurrents et non récurrents	58
4.2. Des mécanismes de sortie du chômage certes hétérogènes, mais pas fondamentalement différents	59
4.2.1. Bilan global : pour quels types de chômeurs, dans quels pays et sur la base de quelles caractéristiques individuelles identifie-t-on le plus fréquemment une hétérogénéité des mécanismes de sortie du chômage ?	59
4.2.1.1. Une hétérogénéité entre les jeunes actifs et leurs aînés plus marquée qu'entre ex-actifs et ex-inactifs, et qu'entre chômeurs récurrents et non récurrents.	64
4.2.1.2. Hétérogénéité et pays : les mécanismes de sortie du chômage des Espagnols sont les plus hétérogènes, ceux des Allemands, les moins	64
4.2.1.3. Quelles caractéristiques contribuent le plus à alimenter le phénomène d'hétérogénéité ? L'allocation chômage et l'expérience professionnelle en tête, mais d'une courte longueur	65
4.2.2. L'hétérogénéité chez les jeunes actifs et leurs aînés : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?	68
4.2.3. L'hétérogénéité chez les ex-actifs et ex-inactifs : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?	69
4.2.4. L'hétérogénéité chez les chômeurs récurrents et non récurrents : quelles sont les caractéristiques qui y contribuent le plus ?	69
CONCLUSION	73

Liste des publications du panel socio-économique des ménages
"Liewen zu Lëtzebuerg"

DICKES P., HAUSMAN, P. KERGER A. *Méthodologie générale et répertoire des variables - Année d'enquête: 1985 (Première vague)*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°1, 237p.

COURTOIS F., HAUSMAN, P. *L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°2, 46p.

HAUSMAN P. *Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg - Année 1985-1987. Série "Niveau de vie " 1*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°3, 383p.

HAUSMAN P. *Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985: principaux résultats en 1985. Série "Niveau de vie " 2*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°4, 49p.

DICKES P. *Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective: théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°5, 59p.

DICKES P. *Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985 (première vague)*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°6, 54p.

DICKES P., TOURNOIS J. *Pratique de l'échelonnement multidimensionnel*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°7, 197p.

DICKES P. *Pauvreté et conditions d'existence: théories, modèles et mesures*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°8, 127p.

TOURNOIS J. *Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°9, 74p.

TOURNOIS J. *Documentation transversale des variables 1985: première vague*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°10, 398p.

WAGNER A. *Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°11, 157p.

KERGER A., DE WEVER R. *Description statistique des variables du questionnaire -1986- (deuxième vague)*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°12, 237p.

RAY J-C., JEANDIDIER B., CARVOYEUR S. *Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg- Lorraine. Annexes*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 13, 434p.

HAUSMAN P. *Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°14, 75p.

DICKES P. *Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°15, 47p.

KERGER A. *La collecte des données en 1986 - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrage*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°16, 95p.

SCHMAUS G. *Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels. (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten)*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°17, 36p. (version anglaise: 17a).

GAILLY B. *MNDr, partition évaluée selon la méthode de Roubens et Libert*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°18, 30p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°19, 51p.

AUBRUN A., HAUSMAN P. *Les modes de garde des jeunes enfants*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 20, 97p.

HAUSMAN P. *Les indicateurs sociaux de pauvreté: Tableaux de base et documentation*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°21, 144p.

HAUSMAN P., SCHABER G. *Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg: leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 22, 64p.

HAUSMAN P., GAILLY B. *Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références: 1985, 1986 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 23, 48p.

DE WEVER R. *La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°24, 27p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°25, 161p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes: 1985/1986/1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°26, 16p.

HAUSMAN P. *Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°27, 24p.

WESTER J-J., avec la collaboration de AUBRUN A. *"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°28, 27p.

KERGER A. *Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrement*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°29.

KERGER A. *La production des données: Vague 1988-1990*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 30, 60p.

DE WEVER R., KERGER A. *Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n°31, 247p.

HAUSMAN P., AUBRUN A., KERGER A. *Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses. Série "Niveau de vie " 3*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 34,91p.

SCHMAUS G. *Situation der Arbeitslosen in Luxemburg*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 35, 93p.

WAGNER A. *La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL 36.

DELVAUX B. *La distribution des revenus entre ménages en 1986 - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 38, 61p.

HAUSMAN P. *Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°39, 45p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n°40, 210p.

BROWN J-C., WAGNER A., avec la collaboration de HAUSMAN P., KERGER A., MENARD G. *Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale. Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 42,70p.

WAGNER A. *La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n° 43, 64p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *L'endettement des ménages au Luxembourg 1985 -1989. Série "Mode de vie"-1*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°45, 36p.

HAUSMAN P., avec la collaboration de LANGERS J (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Démographie-Famille I*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°46, 54p.

HAUSMAN P., VECERNIK J. avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Revenus-Conditions de vie II*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°47, 63p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°48, 241p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement. Série "Mode de vie" - 2*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°49, 29p.

HAUSMAN P. *Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne. Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale" (Commission C.E., DG V)*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°50, 44p.

HAUSMAN P. *Situation démographique de l'Europe des Douze - EUR12*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°51, 53p.

HAUSMAN P. *Les phénomènes associés au vieillissement de la population*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°52, 40p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°53, 274p.

GAILLY B. avec la collaboration de LAVALLEE P. (Statistics-Canada) *Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°54, 49p. (Version anglaise disponible).

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1991. Tome II*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°55, 55p.

HAUSMAN P. *Evolution générale du revenu des ménages: 1978-1990. Série "Niveau de vie" 4*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°56, 122p.

GAILLY B. *1985-1990. Endettement et risques de surendettement. Série "Mode de vie" - 3*. CEPS/INSTEAD 1994, coll : Cahier PSELL n°57, 41p.

SCHABER G., BOUSCH P. *L'intégration sociale des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°58, 44p.

GAILLY B., LAVALLEE P. *Insérer un échantillon complémentaire dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations. (2e partie)*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°59, 41p.

GAILLY B. *Revenus et endettement. Série "Mode de vie" - 4*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°60, 32p.

JEANDIDIER B., POUSSING N. *Mesure de l'efficacité des transferts sociaux selon une approche en termes de sécurisation du niveau de vie des ménages: une analyse statique puis dynamique, appliquée au cas du Luxembourg et de la Lorraine*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°61, 58p.

AUBRUN A. *Budget temps des femmes: l'opinion des femmes*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°62, 42p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations des individus et des ménages de 1985 à 1992*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°63, 41p.

GAILLY B. *1985-1991. L'endettement au Luxembourg. Diffusion et concentration. Série "Mode de vie" - 5*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°64, 20p.

RIEBSCHLÄGER M. *La variance des estimateurs d'un panel ménage. La méthode des groupes aléatoires appliquée au panel luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°65, 12p.

HAUSMAN P. *Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°66, 54p. (Version anglaise disponible).

SCHABER G., BOUSCH P. *Les politiques économiques et sociales et les personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes)*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°67, 103p.

SCHABER G., BOUSCH P. *La mise en oeuvre des politiques sociales et économiques en faveur des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes et l'Observatoire Européen portant sur le vieillissement démographique et les personnes âgées)*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°68, 29p.

LEJEALLE B. *Actives, mais à quel prix?* CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°69, 33p.

LEJEALLE B. *Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes. Etude comparative de la structure des ménages et de l'activité féminine au Luxembourg et dans six autres pays européens -(Suède, Pays-Bas, Belgique, Allemagne de l'Ouest, Danemark et Grande-Bretagne)*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°70, 21p.

GAILLY B. *Les conditions de travail des personnes actives*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°71, 13p.

LEJEALLE B. *Etre au chômage au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°72, 20p.

AUBRUN A. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 4. Place et rôle de la femme dans la société*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°73, 50p.

HAUSMAN P. en collaboration avec VECERNIK J. et le Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 3. Revenus-Conditions de vie*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°74, 57p.

GAILLY B. *1985-1992. L'endettement au Luxembourg. Série "Mode de vie" - 6*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°75, 27p.

PELS M. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 5. Encadrement institutionnel de la femme luxembourgeoise : Conditions juridiques - Politiques visant la famille - Mesures relatives à la formation et à l'emploi - Services d'aide*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°76, 65p.

HAUSMAN P. *Le revenu des ménages. Evolution de 1985 à 1992. Série "Niveau de vie " 5*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°77, 61p.

LEJEALLE B. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever seule son enfant au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°78, 33p.

HAUSMAN P. *L'évolution du niveau de vie des personnes au Grand-Duché de Luxembourg entre 1985 et 1992. Série "Niveau de vie " 6*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°79, 33p.

HAUSMAN P. *Le suivi des diplômés du BAC technique E.C.G. : Promotions 1987 à 1994*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°80, 69p.

KERGER A. en collaboration avec ARENDT N., FALCHERO L., MERTENS M. *Les demandeurs d'une admission en maison de soins. Les demandeurs d'une allocation de soins. Année 1994*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL N° 81, 64p. (publication à diffusion restreinte)

KERGER A. *Le maintien à domicile des personnes âgées - Analyse du fichier des clients de longue durée du Service d'Aides familiales/Aides seniors des régions nord, ouest et est*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n° 82, 44p.

HAUSMAN P. *Les dépenses : Structure et poids dans le revenu des ménages. Série "Mode de vie" 7*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 83, 97p.

GAILLY B. *Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1993*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°84, 12p.

GAILLY B. *Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°85, 12p.

GAILLY B. *Procédure de pondération de l'étude relative aux employées privées*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°86, 16p.

GAILLY B. *Revenu du travail des jeunes en 1993. Equivalents à ceux de leurs aînés ?* Document PSELL n°87, CEPS/INSTEAD, 1996, 11p.

AUBRUN A., LEJEALLE B., HAUSMAN P. *Les employées de statut privé occupées au Luxembourg. Enquête réalisée pour la Chambre des Employées Privées 1995-1996*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 88, 158p. (document interne).

GAILLY B. *Les mariés de l'an 1989. Pondération de la cohorte de 1991 à 1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°89,19p.

HAUSMAN P. *Le mode de vie des jeunes adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental. Série Mode de vie n° 8*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL N°90, 27p.

WAGNER A., SCHABER G. *Les mesures dans le domaine de l'emploi en faveur des groupes de personnes particulièrement désavantagées sur le marché du travail. Rapport sur le séminaire de suivi sur les décisions du Conseil de l'Union Européenne dans le domaine de l'emploi (Sommet d'ESSEN 1994)*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 91, 15p.

ZANARDELLI M. avec la participation du STATEC. *Les comportements de consommation au Luxembourg. Impact des caractéristiques socio-économiques des ménages selon différents niveaux d'agrégation des dépenses. Paru dans les Cahiers Economiques du STATEC. (Enquête Budgets des Ménages). Mode de vie n° 9*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 92, 65p. (diffusion interne).

LEJEALLE B. avec la participation du STATEC. *Les femmes et le chômage en 1994. Enquête Forces et Travail 1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 93, 60p.

GAILLY B. *Fondements méthodologiques de l'échantillon du PSELL n°2*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°94, 20p.

BORSENBERGER M., PELS M. *La politique familiale au Luxembourg - évolution au cours des cinq dernières années*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°95, 95p.

HAUSMAN P.- LEJEALLE B. *Entre famille et activité professionnelle. Mode d'organisation des employées privées*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°96, 57p.

GAILLY B. *L'évolution de l'habitat au Luxembourg. 1985-1994. Série "Mode de vie " n°10*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°97, 42p.

KERGER A. *La mesure de la dépendance. Potentialités et limites du CTMSP pour son application au Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'expérience-pilote réalisée au cours des mois de mai et juin 1996*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°98, 50p.

ZANARDELLI M. *Les comportements de consommation au Luxembourg. Une typologie des ménages. Série "Mode de vie " n°11*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°99, 28p.

Recueil d'études sociales 1996. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°100, 300p.

GAILLY B. *Compenser l'absence de nouveaux immigrants dans le PSELL.1 ?* Document PSELL n°101, 42p.

GAILLY B. *Représentativité et pondération des échantillons du PSELL2. 1994-1995*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°102, CEPS/INSTEAD, 1997, 42p.

GAILLY B. *Propriétaire ou locataire : quelles habitations ? 1985-1994*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°103, 45p.

LEJEALLE B. *Femmes au foyer*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°104, 54p.

GAILLY B. *L'endettement des ménages au Luxembourg en 1994. Série "Mode de vie n°13"*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°105, 39p.

GAILLY B. *Habiter au Luxembourg. Les travaux dans l'habitation. 1985-1994. Série "Mode de vie n°14"*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°106, 41p.

LEJEALLE B. en collaboration avec le SCRIPT/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. *Bacheliers, bachelères de la filière ECG*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°107, 41p.

AUBRUN A. *Les Luxembourgeois se sentent-ils en bonne santé et que font-ils pour la préserver ?* CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°108, 41p.

LEJEALLE B. *L'emploi du temps des femmes : un partage entre famille, ménage et activité professionnelle*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°109, 77p.

GAILLY B. *Représentativité et pondération des échantillons du PSELL 2. 1994-1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°110, 44p.

GAILLY B. *L'endettement des ménages au Luxembourg en 1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°111, 40p.

KLEIN C. *Eléments d'analyse économique des choix éducatifs au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°112, 40p.

HAUSMAN P., LANGERS, J. LEJEALLE B. *La discrimination salariale entre hommes et femmes employés privés*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°113, 68p. (interne)

AUBRUN A. *Les perspectives familiales : les femmes peuvent-elles choisir librement entre leur vie familiale et leur vie professionnelle ? Envisagent-elles de concilier les deux ? Comment ?* CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°114, 49p.

BERGER F., HAUSMAN P. *Revenu disponible et niveau de vie des ménages en 1996 et quelques aspects d'évolution : 1985-1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°115. (pas disponible).

BERGER F. *Habiter ou ne plus habiter chez ses parents*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°116. (pas disponible).

GAILLY B. *Représentativité et pondérations des échantillons du Psell 2. 1994-1997*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°117, 48p.

LEJEALLE B. *Entre activité professionnelle, activité familiale : les choix des femmes luxembourgeoises*. CEPS/INSTEAD, 1999, coll : Cahier PSELL n°118, 148p.

LEJEALLE B. *Les femmes du secteur des banques et des assurances*. CEPS/INSTEAD, 1999, coll : Cahier PSELL n°119, 62p.

BORSENBERGER M. LEJEALLE *La garde des enfants au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°120, 44p.

JEANDIDIER B. en collaboration avec HAUSMAN P., VLEMINCKX K., DE WEVER R., ZANARDELLI M. *Dans quelle mesure les transferts de politique familiale et sociale réduisent-ils la fréquence et l'intensité de la pauvreté des enfants. Une comparaison France – Luxembourg – Etats-Unis*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°121, 44p.

BORSENBERGER M., BOUSCH P. *Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport détaillé*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°122, 136p.

BORSENBERGER M., BOUSCH P. *Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport de synthèse et tableau de bord*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°123, 50p.

LEJEALLE B. *Les différences salariales en 1995*. CEPS/INSTEAD, 2001, coll : Cahier PSELL n°124, 103p.

ZANARDELLI M., REINSTADLER A. *Passé professionnel et durée de chômage en Europe. Mise en lumière des effets de structure et d'hétérogénéité*. CEPS/INSTEAD, 2001, coll : Cahier PSELL n°125, 82p.

BROSIUS J. *A la recherche des déterminants de la durée du chômage au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2001, coll : Cahier PSELL n°126, 64p.

KUEPIE M. *Evolution des configurations familiales des ménages au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°127, 68p.

BERGER F. *La dynamique de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*, CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°128, (à paraître)

LEJEALLE B. *Formation initiale, formation professionnelle et profession*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°129, 56p.

BERGER F., BOURREAU-DUBOIS C. (EPS-ADEPS), JEANDIDIER B. (EPS-ADEPS). *La dynamique de pauvreté en Europe : une approche en termes d'événements d'emploi et/ou de vie familiale*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°130. (à paraître).

KLEIN C. *Rendement moyen de l'éducation et l'effet des interruptions involontaires des carrières professionnelles sur le rendement de l'éducation*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°131, 33p.

RAY J-C. (Université Nancy 2 et CNRS) *Les gains d'activité des jeunes adultes européens sont-ils liés à la générosité des transferts sociaux ? Une analyse au moyen de modèles multi-niveaux*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°132, 98p.

RAY J-C. (Université Nancy 2 et CNRS) *Application de modèles multiniveaux à la mesure du lien entre la générosité des transferts sociaux et les gains d'activité des jeunes adultes européens*, CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°133, 58p.

REINSTADLER A., BORSENBURGER M., CANTILLON B. (UFSIA, Université de Anvers), HAUSMAN P., JEANDIDIER B. (ADEPS, Université Nancy 2), PASSOT L. (UFSIA, Université de Anvers), RAY J-C. (ADEPS, Université Nancy 2). *Impact de la politique familiale sur la fécondité : revue de la littérature luxembourgeoise, belge et française*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°134. (à paraître).

REINSTADLER A., JEANDIDIER B. *Pauvreté des enfants dans l'Union Européenne et transferts sociaux : quels liens entre générosité, ciblage, efficacité, efficience et équité ?*, CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL N°135, 22p.

(Décembre 2002)

